

# SÉANCE BUDGÉTAIRE

VOTE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025

VOTES DES BUDGETS PREVISIONNELS 2026

---



COMMUNE DE LORMES - 2026



# SOMMAIRE

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- La vie d'un budget (p.2)
- Principaux éléments d'information budgétaire (p.3)
- Services municipaux qui font le budget (p.5)
- Principes budgétaires (p.6)

## BUDGET GÉNÉRAL

- Les chiffres clés - Vue d'ensemble (2025 et 2026) (p.7)
- Résumé synthétique de l'exécution 2025 (p.8)
- Coûts par services 2026 (p.9-11)
- Des dépenses de caractère général en légère hausse (p.12)
- Des bâtiments qui vieillissent (p.13 et 14)
- Investir dans la ville via la concession d'aménagement (p.15)
- La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs (p.16)
- Animation de la ville (p.17)
- Une équipe experte et polyvalente (p.18)
- Une imposition maîtrisée (p.19)
- Des investissements bien financés (p.20)
- Une dette communale ajustée (p.21)
- Une situation financière saine en comparaison avec des communes de la strate (p.22)

## BUDGET DE L'EAU

- Les chiffres clés - Vue d'ensemble (2025 et 2026) (p.24)
- Résumé synthétique de l'exécution 2025 (p.25)
- Résumé synthétique de la prévision 2026 (p.26)

## BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

- Les chiffres clés - Vue d'ensemble (2025 et 2026) (p.28)
- Résumé synthétique de l'exécution 2025 (p.29)
- Résumé synthétique de la prévision 2026 (p.29)

## BUDGET DES FORÊTS

- Les chiffres clés - Vue d'ensemble (2025 et 2026) (p.32)
- Résumé synthétique de l'exécution 2025 (p.33)
- Résumé synthétique de la prévision 2026 (p.33)

## BUDGET DU CCAS

- Les chiffres clés - Vue d'ensemble (2025 et 2026) (p.34)
- Résumé synthétique de l'exécution 2025 (p.35)
- Résumé synthétique de la prévision 2026 (p.35)

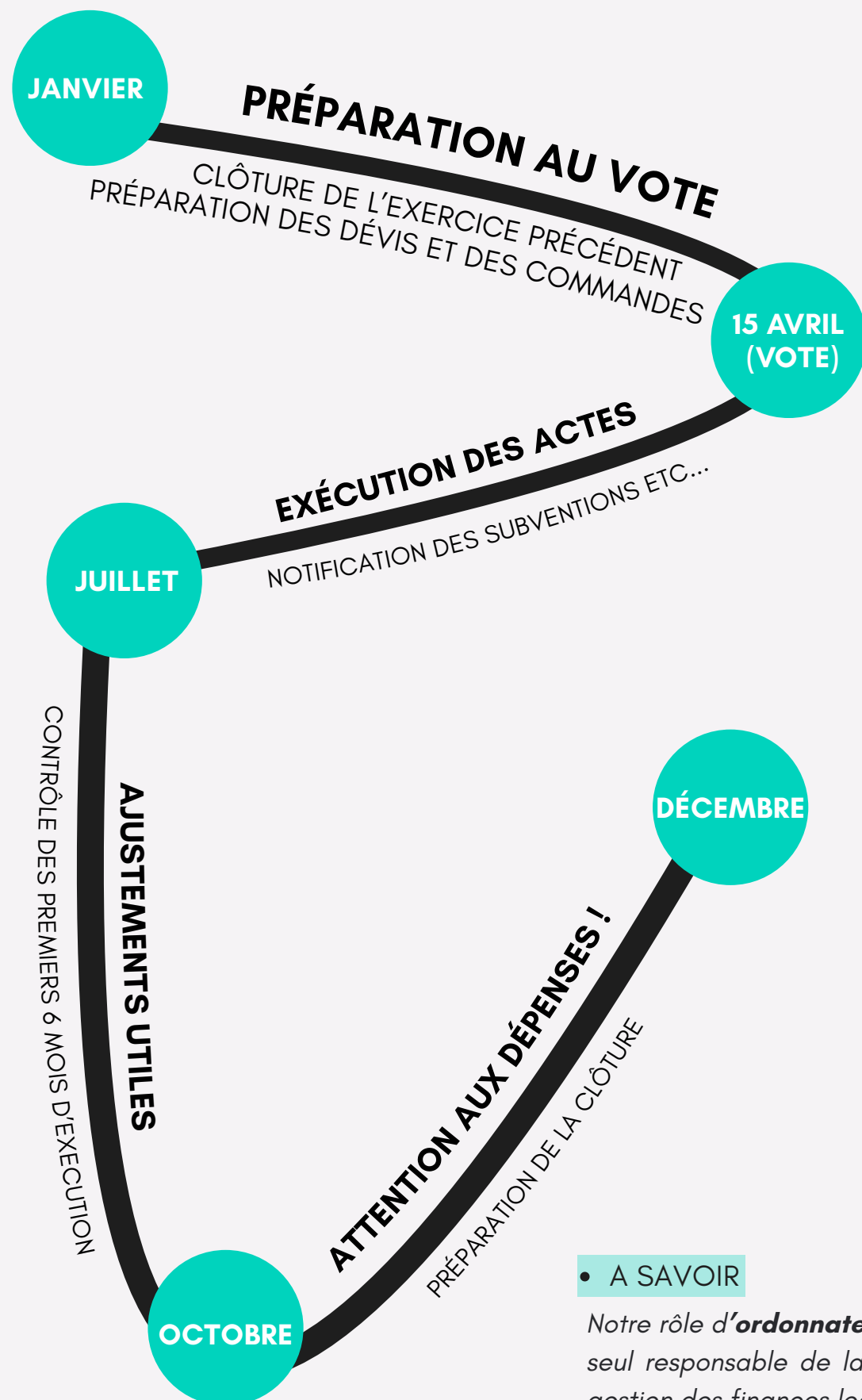
## ANNEXES

- Détails GENERAL (comptes, exécutions, prévisions) (p.36)*
- Détails EAU (comptes, exécutions, prévisions) (p.39)*
- Détails ASSAINISSEMENT (comptes, exécutions, prévisions) (p.41)*
- Détails FORETS (comptes, exécutions, prévisions) (p.43)*
- Détails CCAS (comptes, exécutions, prévisions) (p.44)*

# LA VIE D'UN BUDGET

A Lormes, nous avons 5 budgets à adopter qui concernent le général, l'eau, l'assainissement, les forêts et le centre communal d'action sociale (CCAS).

Voici les grandes étapes d'une année budgétaire "classique"



## • A SAVOIR

Notre rôle d'**ordonnateur** nous permet de décider et d'engager les opérations financières. A distinguer de celui du **comptable public**, seul responsable de la manipulation des fonds et du contrôle de leur régularité, afin de garantir transparence et probité dans la gestion des finances locales.

## • JANVIER À MARS

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le mois de mars, il faut préparer l'ensemble des dépenses qui devront faire partie du budget de fonctionnement (devis, demande de prix des matériaux etc..) afin qu'elles soient retranscrites dans le budget. Des priorisations doivent souvent être établies à ce moment-là, lors de commissions spécifiques. En ce qui concerne l'investissement, les programmes peuvent prendre une ou deux années avant d'être inscrits budgétairement en dépenses et en recettes.

## • AVANT LE 15 AVRIL - VOTE DES BUDGETS ET DES TAUX D'IMPOSITIONS

Les budgets dits « primitifs » des collectivités doivent être votés avant le 15 avril (ou 30 avril pour l'année de renouvellement des élus locaux). Les budgets primitifs sont un document de prévision des dépenses et des recettes de l'année

**Le vote des taux d'impositions sont adoptés en même temps que la présentation budgétaire car ils la conditionnent** (le produit permettant de déterminer l'enveloppe à inscrire en recettes).

## • AVANT LE 30 JUIN - VOTE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES

Le Compte Financier unique (qui remplace les comptes de gestion du percepteur et le compte administratif) est la photographie comptable de l'année précédente écoulée. Ce document (qui n'est pas voté par le Maire) est à adopter avant le 30 juin de l'année. **Généralement, à Lormes, il est adopté lors de la séance programmée pour l'adoption du budget primitif.**

## • AVANT LE 01 AOUT - TARIFICATION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de budgets spécifiques de l'eau et de l'assainissement, la tarification du prix du service doit être votée avant le 1<sup>er</sup> août pour s'appliquer sur la facturation de l'année suivante. En général, les délibérations se tiennent en juillet.

## • AVANT LE 1ER OCTOBRE - MODULATION DES ASSIETTES

Pour s'appliquer au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante, les délibérations permettant de moduler l'assiette des impôts directs locaux et/ou d'instituer de nouvelles taxes directes locales prévues par la loi (telles que la taxe d'habitation sur les logements vacants...) doivent être prises avant le 1<sup>er</sup> octobre de l'année

## • TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Des décisions modificatives peuvent être prises, elles permettent d'ajuster les crédits entre les différents chapitres budgétaires. Elles sont décidées :

- soit par le Maire (sous forme de décision) dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section. L'assemblée délibérante est informée des décisions prises lors du conseil municipal suivant.
- soit par l'assemblée si elles dépassent le plafond ci-dessus et si elles concernent le chapitre « charges de personnel ».

Le budget des collectivités se divise en deux grandes parties appelées les sections de fonctionnement et d'investissement.

La section de fonctionnement retrace les opérations courantes de la collectivité. Nous retrouverons dans cette partie :

### EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

#### • LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (011)

Dépenses courantes telles que l'eau, le chauffage, le téléphone, les fluides, les prestations de services, l'achat de matières premières, l'entretien des bâtiments, le petit entretien de la voirie, le paiement des impôts pour nos bâtiments....

#### • LES CHARGES DE PERSONNEL (012)

Dépenses liées à la rémunération des agents (rémunérations nettes, cotisations sociales du personnel permanent ou ponctuel), assurances du personnel, cotisation au CNAS (œuvres sociales)

#### • LES CHARGES DE GESTION COURANTE (65)

Subventions versées aux associations et autres groupements, indemnités des élus, contributions à

- Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN) (à qui nous avons délégué nos compétences pour la gestion de l'Eclairage Public, des bornes de recharge..)

- Nièvre Aménagement pour la mise en oeuvre de la concession d'aménagement

#### • LES CHARGES FINANCIERES (66)

Intérêts générés par notre dette (le remboursement du capital est acquitté en investissement)

#### • LES CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)

Titres annulés, subventions, subventions exceptionnelles

#### • LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS (68)

Opérations d'ordre comptable.

#### • ATTENUATION DE PRODUITS (014)

Reversements et restitutions de produits, notamment de la fiscalité (FNGIR). L'article 78 de la loi de finances pour 2010 a prévu un mécanisme pérenne destiné à assurer la stricte neutralité financière de la réforme de la taxe professionnelle (2010) pour chaque collectivité territoriale. Le FNGIR permet d'assurer à chaque collectivité territoriale que les ressources perçues après la suppression de la taxe professionnelle sont identiques à celles perçues avant cette suppression. Les montants au titre du FNGIR sont fixes et reconduits chaque année.

**Pour la commune de Lormes, le prélèvement est de 155 854 €.**

### EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

#### • ATTÉNUATION DES CHARGES (013)

Remboursement sur rémunération du personnel (indemnités journalières en cas d'arrêts et remboursement de la Communauté de Communes de certaines missions)

#### • PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE (70)

Vente de produits : redevance d'utilisation du domaine (ventes de concessions de cimetière), redevance et droits de services (cantines), remboursement de frais, ou remboursement par les budgets annexes du temps de travail passé pour leur compte (eau, assainissement, forêt), remboursement des charges des écoles.

#### • IMPÔTS ET TAXES (73)

Fonds de Péréquation Intercommunale et communale (FPIC). Il s'agit d'une enveloppe prélevée sur les ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. Les intercommunalités constituent l'échelon de référence, pour la répartition du FPIC qui la redistribuent aux communes.

Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est due par les entreprises qui génèrent un certain chiffre d'affaires et qui exercent une activité imposable à la Contribution Foncière des Entreprises. La CVAE sera progressivement réduite ces prochaines années, avant d'être définitivement supprimée en 2030.

#### • FISCALITE LOCALE (731)

Taxes foncières, taxes d'habitations pour les résidents secondaires, cotisation foncière économique, droits de place, autres taxes

#### • DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (74)

Dotation forfaitaire et de solidarité, compensation de fiscalité, dotations diverses de l'état (CAF, emplois aidés). Le remboursement du FCTVA sur le fonctionnement se fait ici ainsi que le reversement du fond de concours de la CCMSGL

#### • AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (75)

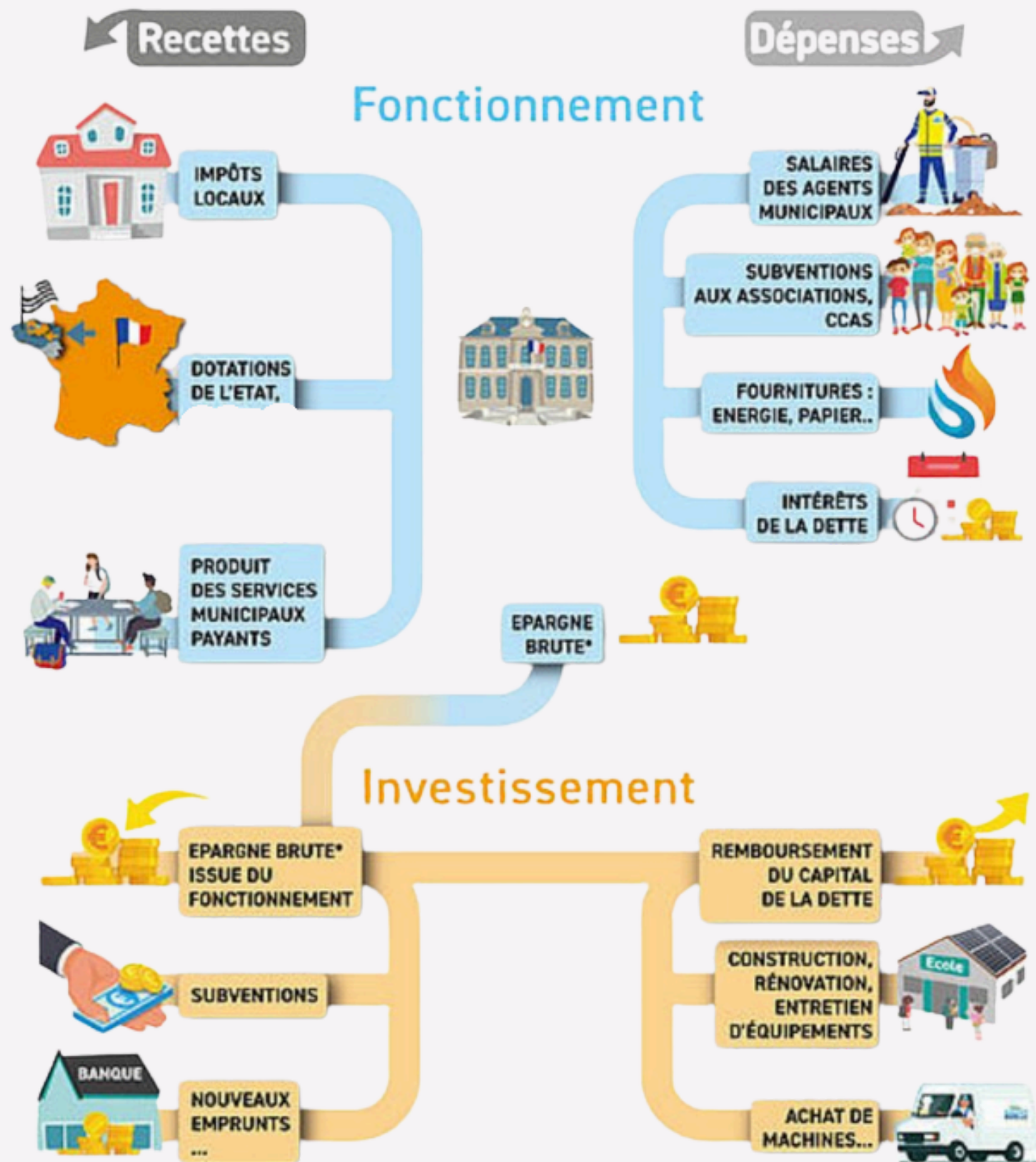
Revenus des immeubles (locations)

#### • PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)

Cessions d'immobilisations et autres recettes exceptionnelles.

#### • 042 OPÉRATIONS D'ORDRE POUR LA REPRISE SUR PROVISIONS (78) ET LE TRANSFERT DE CHARGES (79)

Ecritures liées à la renégociation des emprunts (2017)



\*Épargne brute = les recettes moins les dépenses de fonctionnement

La section d'investissement permet de retracer les opérations qui affectent notre patrimoine.

## EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Le paiement du capital des emprunts
- Le coût des travaux et des acquisitions
- Le déficit reporté de l'année précédente
- Des opérations d'ordre

## EN RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Les recettes de FCTVA (en investissement, la commune paye les factures en TTC et récupère 16.404% de la somme en « Fonds de Compensation de la TVA »)
- Subventions sollicitées (auprès de l'Etat, de l'Europe, de la Région et autres...)
- Des recettes d'emprunt nouveau
- Des écritures d'ordre



L'épargne municipale.

En fonctionnement, les recettes doivent être supérieures aux dépenses. Cet excédent permet de payer les intérêts de la dette. L'épargne dégagée est affectée en section d'investissement pour rembourser le capital de la dette et une partie des projets de l'année. C'est ce qu'on appelle l'autofinancement.

Cette transaction financière est inscrite sous forme de :

- prévisionnel pour l'année budgétaire en cours (virement de la section de fonctionnement (en dépenses, compte 023 et en recettes d'investissement 021).
  - Se repérer avec la case jaune p.7,25,28,31,34
- et au compte
- 1068 pour comptabiliser la réalisation de l'année précédente. L'excédent de fonctionnement finance le déficit d'investissement (corrigé du montant des restes à réaliser).
  - Se repérer avec l'écriture verte p.7,25,28,31,34

# LES SERVICES MUNICIPAUX QUI FONT LE BUDGET

Les communes bénéficient de la compétence générale pour gérer l'intérêt communal, de ce fait, elles interviennent dans de nombreux domaines. Parfois les compétences sont déléguées à l'EPCI en partie ou en totalité. Nous travaillons de concert dans un dénommé "bloc communal". Ces services se retranscrivent budgétairement.

## COMPETENCE COMMUNALE

Démarches administratives

## ETAT CIVIL / CIMETIERE / ELECTIONS

## COMPETENCE INTERCOMMUNALE

La maîtrise des sols est exclusivement communale avec son plan local d'urbanisme. La prestation d'instruction des autorisations d'urbanisme est confiée à Nièvre Ingénierie.

## URBANISME

Rédaction du Schéma de Cohérence territoriale.

Exclusion obligation 25% de logement social. Gestion déléguée à Nièvre Habitat, habellis et Hestia. Rénovation de logements en perspective.

## LOGEMENT / HABITAT

Opération collectives d'amélioration de l'habitat. Création ou acquisition si intégré à une opération à vocation économique.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) permet d'attribuer des aides ou des prêts, en lien avec l'assistance sociale. **BUDGET CCAS**

## AIDES SOCIALE

Gestion des écoles primaire et maternelle (fonctionnement, entretien, temps periscolaires)

## ECOLES

Accueil du jeune enfant, garderie 7h30, co-financement micro-crèche, mise à disposition des locaux du centre social

## ENFANCE JEUNESSE

Soutien aux associations, manifestations, animation de la "Tisserie"

## CULTURE, ASSOCIATIONS, NOUVEAUX LIEUX

Soutien aux animations culturelles et sportives du territoire, au développement de la pratique sportive et des activités de pleine nature. - Enseignement artistique (RESO) ; animation du réseau intercommunal des bibliothèques municipales.

Subventions aux clubs, investissement pour améliorer les lieux de pratique (tennis couvert, city stade...)

## SPORTS

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, dont le gymnase de Lormes

Participation à la commission mobilité animée par le centre social. Portage de l'autofinancement et du contrat d'entretien pour l'auto-partagée qui arrive cet été !

## MOBILITÉ

Transport à la demande et services de transport scolaire (organisation avec la Région)

Accompagnement des professionnels de santé lors de leur installation et logement des internes en médecine qui effectuent leur stage à Lormes. Construction de la pharmacie de Lormes (achevée en 2023).

## SANTÉ

Aide à l'installation de professionnels de santé ;  
Création, aménagement et gestion de la maison de santé de Lormes.

Sécurisation, signalisation, éclairage public, nettoyage des chaussées, dont le déneigement ; - les places ; parkings ; - les carrefours aménagés, entrées de ville

## VOIRIE

la chaussée ; les ouvrages d'art; les abords

Travaux liés à l'entretien du bâti.

## GESTION DU PATRIMOINE

Stratégie commerciale, rénovation des façades, location des bâtiments économiques, concession d'aménagement.

## ECONOMIE

Toute action à l'exception de l'acquisition, la construction ou l'aménagement de bâtiments-relais dont le rayonnement est considéré comme communal  
Accompagnement des entreprises (via le salariat de l'agente de développement).

Entretien des sites de l'étang du Goulot (baignade et promenade) et Narvau (bois).  
**BUDGET EAU** **BUDGET ASSAINISSEMENT** **BUDGET FORETS**

## ENVIRONNEMENT

GEMAPI, déchets, assainissement non collectif, aménagements sur le site de Narvau et du goulot

Propriétaire des locaux du BIT

## TOURISME

Promotion du tourisme et offices de tourisme

« Territoire zéro chômeurs de longue durée » et "campus rural" qui vise à développer la formation dans notre secteur.

## EMPLOI ET FORMATION

Gestion des chantiers d'insertion.

Actions en faveur de la communication.

## COMMUNICATION

# LES PRINCIPES BUDGÉTAIRES

Les principes qui régissent l'établissement de tout document budgétaire sont les suivants :

• **L'annualité** : le budget est voté tous les ans

• **L'universalité** : l'ensemble des recettes doit couvrir l'ensemble des dépenses

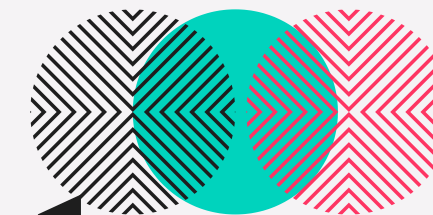
• **La spécialité** : les crédits votés couvrent uniquement les dépenses autorisées dans le budget

• **La sincérité** : les comptes doivent être réguliers, sincères et refléter une image fidèle de la situation

Enfin, il est important, de rappeler que le budget communal est un document public consultable en mairie par tout citoyen.



**C'est un outil de transparence, qui permet à chacun de mieux comprendre la gestion de sa commune et les choix opérés par les élus. Il est important que chacun s'en saisisse et puisse s'en faire le porte-parole.**



# BUDGET GÉNÉRAL

- Les chiffres clés - Vue d'ensemble (2025 et 2026) (p.7)
- Résumé synthétique de l'exécution 2025 (p.8)
- Coûts par services 2026 (p.9-11)
- Des dépenses de caractère général en légère hausse (p.12)
- Des bâtiments qui vieillissent (p.13 et 14)
- Investir dans la ville via la concession d'aménagement (p.15)
- La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs (p.16)
- Animation de la ville (p.17)
- Une équipe experte et polyvalente (p.18)
- Une imposition maîtrisée (p.19)
- Des investissements bien financés (p.20)
- Une dette communale ajustée (p.21)
- Une situation financière saine en comparaison avec des communes de la strate (p.22)

# LA VUE D'ENSEMBLE

La vue d'ensemble permet de traiter sur un seul document l'ensemble des dépenses et des recettes des différentes sections. Elle permet de visualiser les évolutions d'une année par rapport à une autre.

	DEPENSES			RECETTES				
	BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026	BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026		
<b>INVESTISSEMENT</b>	001 Déficit reporté	368 432,37 €		530 936,17 €	001 Solde invt reporté			
	Ch 16 Remboursement du capital d'emprunt	107 341,69 €	107 341,69 €	112 741,97 €	Ch 040 Amortissement	12 875,00 €		
	198 Amortissements	2 048,00 €	2 048,00 €	36 000,00 €	Ch 024 Vente immobilières	14 059,00 €		
	Ch 041 Ecritures ordre	131 665,62 €	131 655,62 €	80 000,00 €	Ch 041 Ecritures ordre	131 665,62 €		
					10222 FCTVA	40 234,92 €		
					10226 Taxe aménagement	350,00 €		
					1068 Excédent Fct Capitalisé	255 493,70 €		
	Sous-Total	609 487,68 €	241 045,31 €	759 678,14 €	Sous-total	454 678,24 €		
	454102 travaux pour compte de tiers			- €	Ch 13 Subventions	1 126 491,40 €		
	Ch 20 Etudes	40 721,76 €	4 536,00 €	43 184,00 €	<i>et restes à réaliser</i>			
	Ch 204 Subventions d'équipement versées	53 285,54 €	36 000,00 €	28 815,63 €	Ch 16 Emprunts nouveau	607 169,95 €		
	Ch 21 Acquisitions (matériaux, équipement, terrain)	98 451,79 €	51 949,51 €	135 901,94 €	<i>et restes à réaliser</i>			
	Ch 23 Travaux en cours	1 638 994,60 €	385 761,98 €	1 234 876,02 €				
	<i>dont restes à réaliser</i>			<i>240 158,95 €</i>	021 Virement de la section de fonctionnement	252 601,78 €		
	Sous-Total	1 831 453,69 €	478 247,49 €	1 442 777,59 €	Sous-total	1 986 263,13 €		
			- €					
<b>Total Dépenses</b>	<b>2 440 941,37 €</b>	<b>719 292,80 €</b>	<b>2 202 455,73 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>2 440 941,37 €</b>	<b>556 789,00 €</b>	<b>2 202 455,73 €</b>	
				<b>écriture des résultats d'investissement de l'exercice 2025</b> Résultat de l'exercice 2025 (recettes-dépenses) (A) - 162 503,80 € Résultat reporté de l'exercice précédent (2024) (B) - 368 432,37 € Résultat total d'investissement 2025 (C = A+B) - 530 936,17 € Solde des restes à réaliser (D = recettes-dépenses des RàR) 373 477,71 € <b>Résultat définitif d'investissement (C+D) - 157 458,46 €</b>				
<b>FONCTIONNEMENT</b>	DEPENSES			RECETTES				
		BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026		BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026
	Ch 011 Caractère général	504 323,57 €	474 496,54 €	560 037,55 €	Ch 70 Vente de produits	130 356,42 €	117 593,68 €	91 398,49 €
	Ch 012 Personnel	684 353,93 €	680 943,65 €	716 262,38 €	Ch 013 atténuation de Charges	58 818,16 €	59 531,46 €	102 029,90 €
	Ch 65 Autres charges	298 281,43 €	272 565,51 €	289 423,05 €	Ch 73 Impôts et taxes	801 603,00 €	791 908,00 €	798 491,00 €
	Ch 66 Charges financières	32 084,07 €	31 654,07 €	34 198,14 €	Ch 74 Dotations	727 848,01 €	839 503,58 €	730 778,72 €
	Ch 67 Charges exceptionnelles	3 000,00 €	2 488,00 €	1 513,52 €	Ch 75 Produits divers	102 617,63 €	72 920,87 €	73 108,71 €
	Ch 68 Provision	3 876,48 €	3 876,48 €	3 876,48 €	Ch 77 Produits exceptionnels	2 059,00 €	19 371,06 €	1 335,00 €
	Sous-Total	1 525 919,47 €	1 466 024,25 €	1 605 311,12 €	Ch 78 Reprise sur Provisions			1 335,76 €
	Ch 022 Dépenses imprévues	- €	- €	- €	Sous-total	1 823 302,22 €	1 900 828,65 €	1 798 477,58 €
	Ch 14 att FNGIR	156 054,00 €	155 854,00 €	155 854,00 €	002 Cumul de l'excédent de fonctionnement	122 100,04 €		215 705,98 €
	Ch 042 Amortissements	12 875,00 €	29 934,00 €	46 827,00 €	7768 Amortissement	2 048,00 €	2 048,00 €	36 000,00 €
	023 Virement à la SI	252 601,78 €		242 191,44 €				
	<b>Total Dépenses</b>	<b>1 947 450,26 €</b>	<b>1 651 812,25 €</b>	<b>2 050 183,56 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>1 947 450,26 €</b>	<b>1 902 876,65 €</b>	<b>2 050 183,56 €</b>
					<b>écriture des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025</b> Résultat de l'exercice 2025 (recettes-dépenses) (E) 251 064,40 € Résultat reporté de l'exercice précédent (2024) (F) 122 100,04 € Résultat total de fonctionnement 2025 (G = E+F) 373 164,44 € Financement du déficit d'investissement (1068) (E) 157 458,46 € <b>Résultat définitif de fonctionnement (G-E) 215 705,98 €</b>			

# RÉSUMÉ SYNTHÉTIQUE DE L'EXÉCUTION 2025

## DU POINT DE VUE BUDGÉTAIRE

### FONCTIONNEMENT 2025

La section de fonctionnement est excédentaire de **251 064.40 €** auxquels on ajoute l'excédent de 2024 de **122 100.04 €**.

Le résultat total est donc un bénéfice de **373 164 €** sur lequel on vient « ponctionner » le déficit d'investissement.

L'excédent de fonctionnement à reporter sur l'année 2026 est de **215 706.64 €**.

### INVESTISSEMENT 2025

La section d'investissement, est déficitaire de **162 503.80 €** sur le budget 2025.

On ajoute à ce résultat le déficit 2024, à savoir **368 432.37 €**.

Le déficit total passe donc à **530 936.17 €**. Il faut y reporter le solde des restes à réaliser, dans ce cas, il convient de déduire de ce déficit la somme de **373 477.71 €**.

Le déficit de la section d'investissement est donc de **157 458.46 €**.

#### LES RESTES À RÉALISER 2025

	Depenses	Recettes		Depenses	Recettes
Tennis couvert	31979,70	130417,71	City Stade	0,00	31500,00
Prêt à l'emploi (végétaux)	16821,31	0,00	Logements Porte Fouron	50000,00	0,00
Lavoirs	30175,14	51701,00	Fond facade	3285,54	0,00
Salle Porte Fouron	46927,00	51927,00	Materiel technique suite	3078,00	0,00
Friches	14797,24	82144,95	Lotissement ecologique	9432,00	3930,00
Travaux toitures	9939,02	24972,00	Theureaux	16920,00	0,00
Site internet	6804,00	0,00	<b>Total Restes à Réaliser</b>	<b>240158,95</b>	<b>376592,66</b>

## DU POINT DE VUE DES ACTIONS

### DÉPENSES 2025

Ch 011 : Sous consommation due à une baisse du prix de l'électricité ainsi que des travaux dans les bâtiments municipaux en deça de la prévision.

Ch 012 : Prévision conforme

Ch 065 : A noter les économies d'environ 10 000 € liées à la réduction de l'éclairage public. Subvention aux associations pour 67 691 €.

### RECETTES 2025

Ch 70 : Les budgets annexes (eau, assainissement, forêts) remboursent 35787.64€ au budget général pour les frais de personnel.

Moindre remboursement de frais par tiers, compte 70878 (moins d'enfants dans les écoles donc le coût par enfant a baissé/2024). Remboursement des frais de chaleur collective par d'autres redevables faibles.

Ch 73 : Malgré l'application de +1.5% aux taux 2025, nous comptabilisons -11 779€ (les bases ont été surestimées par la DGFIP).

Ch 74 : L'appel à projet « Tisserie » a reçu une subvention de 100 000€ fin 2025 non prévue au BP (et pour laquelle les dépenses ne sont pas effectuées)

Plusieurs projets ont été achevés en 2025, mais nous n'avons pas soldé l'ensemble des dépenses ni des recettes (**voir les restes à réaliser**) :

- Le city stade
- La démolition des friches route d'avallon et de Brassy
- Les toilettes PMR de la route de Narvau
- Abords Ici Morvan
- Mur Champ Monnot

D'autres projets ont débuté en 2025 et vont se poursuivre en 2026 :

Hangar services techniques / Tennis couvert / Lavoirs / Prêt à l'emploi (végétaux) / - Salle des aînés et parking / Site internet.

# LE BUDGET PAR SERVICES 2026

	DÉPENSES 2026	RECETTES 2026															
<b>URBANISME</b>	<p>La prestation de Nièvre Ingénierie : Compte 6288 montant 6798.50 €                      Une partie du salaire de l'agente d'accueil et l'adjoint en charge, les frais d'enquête publique et de géomètres en cas de vente de terrains</p>	<p>La perception de la taxe d'aménagement en cas de dépôt de permis de construire des particuliers, compte 10226.                      Montant 539.32 € en investissement</p>															
<b>LOGEMENT / HABITAT</b>	<p>En dépense de fonctionnement : les travaux d'entretien liés aux logements, beaucoup de travail en régie, mais d'autres à planifier (voir bâtiments municipaux p.13 et 14)</p> <p>En dépense d'investissement la contribution à Hestia qui porte la création de 5 logements en 2026 - 70 000 € prévus en investissement</p> <p>En dépense d'investissement, l'étude pour la résidence autonomie 16 832 € TTC.</p> <table border="1" data-bbox="994 829 2131 1123"> <thead> <tr> <th></th> <th>Dépenses (travaux divers 2025-2026)</th> <th>Recettes de loyers locatifs+charges</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Logement - rue du Panorama</td> <td>5 624,00 €</td> <td>8 575,92 €</td> </tr> <tr> <td>Logement - place Maquis du Morvan</td> <td></td> <td>5 400,00 €</td> </tr> <tr> <td>Logement - Place François Mitterrand</td> <td>7 110,62 €</td> <td>4 583,00 €</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL</b></td> <td><b>12 734,62 €</b></td> <td><b>18 558,92 €</b></td> </tr> </tbody> </table>		Dépenses (travaux divers 2025-2026)	Recettes de loyers locatifs+charges	Logement - rue du Panorama	5 624,00 €	8 575,92 €	Logement - place Maquis du Morvan		5 400,00 €	Logement - Place François Mitterrand	7 110,62 €	4 583,00 €	<b>TOTAL</b>	<b>12 734,62 €</b>	<b>18 558,92 €</b>	<p>En recettes de fonctionnement : les loyers et une subvention de l'état pour un montant de 4 500 € liée au fonctionnement du logement d'urgence.</p> <p>En recette d'investissement, une subvention pour l'étude pour la résidence autonomie 6 930 €.</p>
	Dépenses (travaux divers 2025-2026)	Recettes de loyers locatifs+charges															
Logement - rue du Panorama	5 624,00 €	8 575,92 €															
Logement - place Maquis du Morvan		5 400,00 €															
Logement - Place François Mitterrand	7 110,62 €	4 583,00 €															
<b>TOTAL</b>	<b>12 734,62 €</b>	<b>18 558,92 €</b>															
<b>ECOLES</b>	<p>Les dépenses de fonctionnement sont liées au personnel, à la cantine, à l'entretien et aux charges de fonctionnement des locaux (chauffage, électricité, télécommunications, eau, assainissement...), aux transports scolaires.</p> <p>Montant prévisionnel année scolaire 2025-2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- école maternelle : 72 220.86 €</li> <li>- école élémentaire : 54 139.32 €</li> <li>- transports cantine et salle polyvalente : 41 679.73€</li> </ul> <div data-bbox="1484 1333 1825 1627" data-label="Image"> </div> <p>NOS ENFANTS QUI ONT APPRIS À LORMES (ET DANS LE BASSIN) SONT LES PREMIERS DE LA NIÈVRE EN 6E !</p>	<p>Les recettes de fonctionnement sont générées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· le remboursement des charges des communes voisines qui, ne disposant pas d'écoles, scolarisent leurs enfants à Lormes : Compte 70878 Montant 32 917.08 €</li> <li>· les produits des repas facturés aux familles : Compte 7067 Montant : 14194.52 €</li> <li>· la compensation par l'état de la « cantine à 1€ » Compte 74718 montant : 9507 €</li> </ul>															
<b>ENFANCE JEUNESSE</b>	<p>En dépenses de fonctionnement, les charges liées au personnel pour assurer les surveillances et la participation au centre social pour les temps méridien : Compte 6218 montant 4 555.26 €.</p> <p>La commune participe au fonctionnement de la microcrèche : compte 65568 montant : 4 500 € environ selon les années (participation de 50% du reste à charge du fonctionnement)</p>	<p>City stade : 106 984 € en dépenses d'investissement financé à 31 500 € par la région et sollicitation de complément de financement auprès de l'Agence Nationale du Sport.</p>															

# LE BUDGET PAR SERVICES 2026

	DÉPENSES 2026	RECETTES 2026
<b>CULTURE, ASSOCIATIONS, NOUVEAUX LIEUX</b>	<p>Les subventions aux associations sont versées à hauteur de 65 000 €/an en dépenses de fonctionnement, compte 65748</p> <p>Le programme « tisserie » a reçu une dotation de 100 000 € en 2025, qu'il s'agit de "dépenser" dans les 3 années à venir. Au programme de 2026 : financement de 10 000 € du poste de la secrétaire générale; 10 000 € au titre du budget contributif des tiers lieux, 10 000 € pour l'élaboration d'études d'intérêt puis 3 000 € permettant la rémunération d'un service civique (voir p.12)</p>	<p>Les recettes ne se reflètent pas directement sur notre document budgétaire. Mais une ville dont le cœur bat séduit à coup sûr des visiteurs qui restent, consomment et décident parfois même de vivre ici.</p>
<b>SPORTS</b>	<p><b>En dépenses de fonctionnement : un financement au fonctionnement du gymnase de Lormes est ponctionné sur le fonds de concours communautaire. Montant : 16 699 € (voir p.16 partie sur les relations financières avec la communauté de communes)</b></p> <p><b>En dépense d'investissement : la création du tennis couvert pour 881 000 €</b></p>	<p>En recette d'investissement : la création du tennis couvert pour 881 000 € (dont 103 000 € d'emprunt)</p>
<b>MOBILITÉ</b>	<p>En fonctionnement : L'auto-partagée sera disponible dès le mois de juin 2026. Le contrat d'entretien sera comptabilisé dès 2026.</p> <p>Sur le fonds de concours nous payons le reste à charge pour l'achat du véhicule qui sera géré par le centre social.</p>	
<b>SANTÉ</b>	<p>En fonctionnement : frais liés à l'hébergement des professionnels de santé. Compte 6132 montant 750€</p>	<p>En recette de fonctionnement : loyer de la pharmacie (qui rembourse la dette) 12 000€ /an (voir p.11 section économie)</p>
<b>VOIRIE</b>	<p>En dépenses de fonctionnement, les charges liées au personnel technique chargé de « reboucher les trous », déneiger etc...</p> <p>Sur l'enveloppe dédiée par la communauté de communes, nous consommons en 2026, 111 469 € (voir plus page 18)</p>	<p>En recette de fonctionnement, celles liées au « fonds de concours » en 2026 : 19 689 € au compte 74751 (voir p.16 partie sur les relations financières avec la communauté de communes)</p>

# LES ECRITURES BUDGETAIRES PAR SERVICES 2026

## DÉPENSES 2026

## RECETTES 2026

### ECONOMIE

En dépenses de fonctionnement : paiement d'une participation à la concession d'aménagement 14 500 € /an (voir p.15 chapitre consacré)

En dépenses d'investissement : paiement des dossiers pour la rénovation des « façades commerciales) 23 285€ prévus en 2026

En recettes de fonctionnement, une subvention de 28 526 € est liée au remboursement des frais de la chargée de mission PVDD et 14 500 € est liée au poste de manager de centre-ville assuré par la secrétaire générale qui anime la stratégie commerciale de la ville.

En recettes de fonctionnement, loyers perçus pour les bâtiments économiques.

	Dépenses	Recettes de loyers économiques
Mission numérique		4 610,83 €
Gîte des roches	4 608,76 €	5 863,20 €
Cabinet prothésiste		1 984,56 €
Loyer CCM pour bureaux mairie		2 000,00 €
Restaurant Odessa		6 639,60 €
Boutique en test		900,00 €
Pharmacie	10 969,00 €	14 400,00 €
Entreprise à But d'Emploi	14 520,00 €	9 293,16 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 097,76 €</b>	<b>45 691,35 €</b>

### ENVIRONNEMENT

En dépense de fonctionnement, frais liés au personnel et à l'entretien du site et à la surveillance de la baignade (Compte 6218 montant prévu de 8 221.37€ en 2026)

### TOURISME

En dépenses de fonctionnement : impression/réalisation de documentation touristique et frais liés à l'entretien bâti du BIT. Signalétique et entretien des chemins de randonnée.

### EMPLOI ET FORMATION

Territoire zéro chômeur : participation financière (sous forme de subvention) au Comité Local pour l'Emploi des Portes du Morvan et à la Grappe et mise à disposition du local (ancienne perception) et de l'ensemble des bâtiments de la rue des Theureaux dans le cadre du programme "Territoire zéro chômeur de Longue Durée"

Programme Deffinord - Campus Rural. Rémunération de la chargée de mission et dépenses d'acquisition et/ou de travaux dans les tiers lieux pour 23 000 €.

Programme Deffinord - Campus Rural. Remboursement intégral de la rémunération de la chargée de mission et également des dépenses d'acquisition et/ou de travaux dans les salles de formation pour 23 000 €.

### COMMUNICATION

En dépense de fonctionnement, frais liés au personnel et à l'édition des documents (graphisme et impression) et aux abonnements divers avec les prestataires (canva, MailChimp, sms...)

# DES DÉPENSES A CARACTÈRE GÉNÉRAL EN LÉGÈRE HAUSSE

## ENERGIES (COMPTES 60611 À 60622)

Dans le contexte actuel de conflits mondiaux, il est difficile de réaliser une prévision fiable tant il est difficile de présager de l'avenir. Les hausses de prix importantes sur les combustibles sont déjà là mais n'ont pas été provisionnées dans ce budget car elles sont toutes récentes. Le coût de l'électricité semble aussi prendre le chemin d'une hausse alors que le SIEEN prévoyait fin 2025 une baisse de 14% des prix pour 2026. **Nous prenons le parti d'inscrire la somme de 110 541.20 € stable par rapport à l'année précédente et de faire un point d'étape en septembre pour réajuster les prévisions.**

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENVIRONNEMENT ET D'ENERGIES

### Eclairage public (Compte 65568):

Le SIEEN assure :

- gestion et entretien du réseau d'éclairage public
- maîtrise d'ouvrage pour les travaux électriques,
- contrôle des délégations de service public (Enedis...)

**Prévision 2026 : 45 373 €**

### Transition énergétique (Compte 65568):

Le SIEEN anime le réseau AGiTE, qui accompagne les collectivités dans :

- la rénovation énergétique,
- les projets d'énergie renouvelable,
- les actions d'adaptation climatique,
- le développement des IRVE,

**Prévision 2026 : 2517 €**

### Réseau de chaleur (Compte 60613)

Le SIEEN compte le développement et la gestion des réseaux de chaleur parmi ses compétences

Il intervient notamment via :

- la maîtrise d'ouvrage pour la création ou l'extension de réseaux,
- la gestion technique et énergétique,
- l'exploitation de chaufferies biomasse,
- les achats d'énergie
- la planification des investissements.

• des plateformes de stockage de plaquettes bois destinées à alimenter les chaufferies biomasse

**Prévision 2026 : 50 000 €**

**Cette somme est remboursée par les redevables au compte 70878 recettes pour le montant de 12 343 €**

## FESTIVITES (COMPTES 6232 ET 6234)

La gestion de cet aspect reste maîtrisée en ce qui concerne les fêtes et cérémonies. Nous prévoyons 27 500 €.

Des dépenses complémentaires pourront être inscrites comme l'an dernier, si nous bénéficions encore cette année de "l'été culturel", une subvention qui permet de financer des spectacles ou représentations gratuites et ouvertes à tous. Le principe dans ce cas serait d'inscrire **autant de dépenses que de recettes.**

## FLEURISSEMENT DÉLÉGUÉ A L'EBE (COMPTE 6068)

Depuis 2025, la prestation de fleurissement "de la conception à l'arrosage" de nos parterres est déléguée à l'Entreprise à But d'Emploi des Portes du Morvan.

Cette année, cette inscription est présentée en augmentation, mais il s'agit juste d'une correction d'imputation, car le tarif de la prestation en elle-même n'a pas évolué. Il est toujours de 11 000 €.

## LA TISSERIE (COMPTE 6228 ET 62268)

Dépenses provisionnées à hauteur de 43 000 € pour les dépenses à venir du programme de "la tisserie", pour lequel nous avons perçu 100 000 € en 2025.

## LE CAMPUS RURAL - DEFFINOV (COMPTE 615228 ET 60632)

Petit rappel du programme : nous avons été lauréats en fin d'année 2023 de cet appel à projet qui nous permet d'implanter des cursus de formation ici, à Lormes !

Fort du constat que le monde salarié se forme trop peu car les structures de formation sont lointaines, que les jeunes pourraient bénéficier de plus de professionnalisation dans des domaines porteurs, que des lieux existent à Lormes pour pouvoir accueillir les formations, nous avons proposé un programme qui permette d'allier plusieurs organismes de formation, dans l'objectif de créer un catalogue local.

La création de ce catalogue, la mise en place logistique des formations, la recherche de clients est effectuée localement par une chargée de mission recrutée par la commune et financée à 100% par l'appel à projet. Nous avons reçu en 2023 un acompte de 99 940€ et en 2025, 59 964 €. La convention prévoit un versement en 2026 de 25000 €.

Le salaire de la chargée de mission est intégralement financé ainsi que les travaux effectués dans les salles de formations.

## ETUDE SUR LE CIMETIERE (COMPTE 6288)

Le parc des concessions de cimetière libres se réduit et la commune lance une procédure de relevage des tombes. L'accompagnement d'une société spécialisée est nécessaire, le paiement se fera sur deux exercices, 6366.19€ TTC sur 2026.



# DES BATIMENTS QUI NOUS APPARTIENNENT ET QUI VIEILLISSENT - COMPTE 615 221 ET DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (1/2)

## LES LOGEMENTS

- **3 appartements (39 rue Paul Barreau)** : logements vacants insalubres. **Projet** : intégré au programme de résidence autonomie (rénovation lourde prévue). Inutilisables en l'état. Étude de faisabilité en 2026, travaux à planifier ensuite.
- **Logement école primaire (3 Places des Maquis du Morvan)**. Occupé. Travaux à prévoir (toiture, isolation, confort général). Logement en état d'usage avancé.
- **Logement perception (2 Rue du Panorama)**. Occupé. Travaux à prévoir dans la salle d'eau. Devis signés (8 000 € TTC) et prévus en mars 2026 (réfection de douche et marches)

## BATIMENTS ECONOMIQUES

- **Les ateliers de l'Entreprise à But d'Emploi** (6 rue des Theureaux). **Projet** de réhabilitation de la grange et des bureaux qui sera porté par la CCM. Un terrain permet l'installation prochaine d'un maraicher
- **Restaurant ODESSA (ancienne école)** (Places des Maquis du Morvan). Travaux d'ensemble à prévoir (toiture, isolation, confort). Bâtiment en état d'usage.
- **Gîte communal** (Rue des Theureaux). Bail commercial à renouveler en intégrant les charges d'entretien pour le propriétaire et pour le locataire + travaux pour accueil personnes mobilité réduite.
- **Pharmacie/Auvent/Parking** (26 rue Paul Barreau). Auvent : Pompe de récupération d'eau HS (devis à solliciter). Parking : Dalles instables (devis reçus : 9 000-12 000 €). Solution : Dalles alvéolaires en béton (durabilité + perméabilité) à faire en même temps que le parking arrière de la mairie.
- **Boutique "en test"** (39 rue Paul Barreau). Renforcement du mur extérieur (expertise structurelle recommandée). "L'Œil à Facettes" (convention à signer) est intéressé. La rénovation de la vitrine devrait être prévue dans les années à venir (8 000 € estimés).

## ECOLES

- **Ecole primaire** : toiture : Infiltrations en cours de traitement (devis signé avec l'entreprise Pereira). Confort estival : surchauffe (cour à végétaliser ou fermer la cour arrière - étude en cours). Vérifier l'avancement des travaux d'étanchéité (échéance : T2 2026).
- **Ecole maternelle** : toiture : fuites récurrentes (et dalles de plafond à changer lorsque les fuites seront résorbées). Ventilation et CTA : à traiter. Confort d'été à expertiser.

## BATIMENTS DE "SERVICE PUBLIC"

- **Mairie (1 place François Mitterrand)**. Défauts majeurs : énergétique : bâtiment énergivore (chauffage au fioul sans régulation), bâti : huisseries défectueuses, isolation intérieure absente, toiture à refaire. Usage : hall d'accueil et salle de pause à repenser. Passerelle PMR à l'arrière à conforter. Audit complet (thermique + accessibilité) chiffre les travaux thermiques à 300 000 € sollicitation subventions en 2026.
- **Office de tourisme (5 Route d'Avallon)**. État général très médiocre. Projets dans les années à venir : remplacement de la vitrine et installation d'un poêle à granulés (étude en cours par la CCM).
- **Centre social (Quartier Henri Bachelin)**. Urgences : toiture fuyarde (réparations ponctuelles insuffisantes), devis en cours. Gouttières défectueuses (risque d'infiltration). Projets : extension en cours d'étude avec la CCM (compétence sociale).
- **Bibliothèque (Quartier Henri Bachelin)**. Baies vitrées plein sud : stores extérieurs ou films solaires (en demande de devis). Éclairage obsolète (LED à prévoir).

## AUTRES BÂTIMENTS / LIEUX

- **Bâtiment "Cycle"** (rue Paul Barreau). Actions : Evaluer l'urgence de la sécurisation + étude de démolition ou réhabilitation
- **Murs municipaux dégradés localisations** :
  - Mur à Richateau (prévu cette année)
  - Mur à Sonne (prévu cette année)
  - Mur vers le cimetière
  - Murs des promenades
  - Action : programme de réfection sur 3 ans (prioriser selon fréquentation).
- **Ateliers municipaux (extension)** (24 rue de la Croix Châtain). Projet : construction d'un bâtiment au stockage de matériel technique couvert par des panneaux solaires.
  - Maîtrise d'ouvrage privée : Société ORION (structure et panneaux).
  - Maîtrise d'ouvrage communale : dalle et bardage.
  - État : Travaux initiés en 2026.
- **Toilettes publiques** (5 route de Narvau) RAS. Travaux récents en régie : accessibilité PMR et chauffage qui permettent une ouverture à l'année.
- **Jardin du Pré Audon** (Route du Pré Audon). Lieu qui permet de rejoindre le centre-ville au quartier des écoles. Etat : jeux qui mériteraient d'être modernisés, promenade en platelage à réparer et cheminement à créer pour rejoindre les écoles. Un aménagement de roseraie pourrait être prévu en chantier participatif.
- **Marché couvert** (10 place François Mitterrand). Chauffage inefficace, éclairage vétuste, insonorisation insuffisante. Toiture dégradée.

# DES BATIMENTS QUI NOUS APPARTIENNENT ET QUI VIEILLISSENT (2/2)

## PATRIMOINE

- **Église** : avis défavorable de la commission de sécurité (absence d'alerte sonore incendie : travaux faits récemment). Travaux d'envergure : Programme à 3 M€ HT (plan pluriannuel 2027-2030).
- **Les lavoirs** : un plan de rénovation a permis de rénover 6 lavoirs (Marnay, Grange Billion, Sonne, Luxery, La Vallée, La Maladrerie) avec l'aide de l'Entreprise à But d'Emploi, grâce à une subvention. Cette action est inscrite en investissement (voir partie sur les investissements). Au total, sa dépense est de 65 000 € HT. . Action : une nouvelle campagne serait à programmer prochainement car de nombreux lavoirs sont en mauvais état.
- **La petite chaumière** : ancien syndicat d'initiative, ce lieu est aujourd'hui peu utilisé. Il a servi successivement de lieu de stockage associatif, dernièrement l'Ehpad souhaitait s'en servir, mais il est finalement trop éloigné. Etat : très dégradé, notamment en toiture. Projet à trouver.
- **Chapelle du Vieux Château** : diagnostic récent effectué par un architecte. Actions : souscriptions et demandes de subventions en cours pour la première tranche de travaux 82 000 € HT en dépenses et 80% de subventions en recherche.

## SALLES ASSOCIATIVES

- **Bureau des associations** (10 place François Mitterrand) gestion : charges dans le budget communal intégrales. Perspective : pas de travaux prévus à court terme. Évaluer les besoins en 2028.
- **Salle culturelle Quartier Henri Bachelin**. État : rénovation énergétique récente. Maintenance : CTA sans contrat d'entretien (obligation légale pour les ERP). Action : lancer une consultation pour la maintenance de la CTA (échéance : T3 2026).
- **Salle des aînés (18 rue Porte Fouron) : Travaux en cours - Huisseries, chauffage** (granulés en synergie avec les logements voisins), électricité, plomberie, isolation. Enduits extérieurs (pierre apparente). Toiture : Révision préventive.
  - Dépense : 130 000 € HT - Recette 118 000 €
- Extérieur : Parking en herbe en cours de réfection (solution perméable à étudier).
  - Dépense : 119 200 € HT - Recette 79 000 €
- **Adosphère/Ludothèque** (32 route d'Avallon). Problématique : chauffage hors service + isolation défectueuse. Enjeu : Besoin croissant en espaces associatifs.
- **Petit chalet** (route de Narvau). Pose d'un lavabo (devis en attente de PE Paganie).



# INVESTIR DANS LA VILLE VIA LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

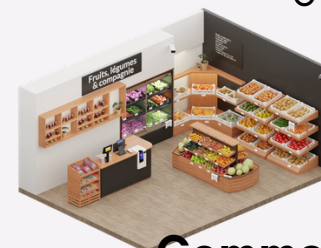
- La concession d'aménagement est un contrat entre une personne publique (le concédant) et un aménageur public ou privé (le concessionnaire). Par ce contrat, la personne publique à l'initiative de l'opération d'aménagement délègue l'étude et la réalisation de celle-ci à un aménageur.
- La concession d'aménagement de Lormes a pour objet la revitalisation du centre bourg avec l'achat, la rénovation, la commercialisation et la vente de bâtiments dans le centre bourg de la commune de Lormes (rue Paul Barreau et place François Mitterrand) dans le but de : créer du logement, rénover des surfaces commerciales et redynamiser le centre-bourg.
- Elle a été signée le 21 juin 2021 pour une durée de dix ans avec le concessionnaire « Nièvre Aménagement » (Société d'Economie Mixte) et a fait l'objet de plusieurs avenants, pour agrandir son périmètre ou sécuriser les intérêts de chacune des parties.
- Au global, les dépenses et les recettes générées par la concession d'aménagement doivent rechercher un objectif d'équilibre. Les loyers et les reventes possibles sont comptabilisées en recette en plus des subventions qui peuvent être obtenues. La participation de la commune de Lormes est de **14 500 €/an** sur la période pour un budget total estimé à **2 700 000 €**.
- **Les projets financés sont les suivants, seule la participation annuelle apparaît dans notre budget :**

## Calendrier des travaux :

**La halle** - travaux en cours - inauguration prévue en mai 2026.



**Commerce casino** - travaux en cours - inauguration prévue été 2026.



**Commerce logements** - travaux en cours - inauguration prévue automne 2026.

**Prêt à l'emploi Narvau** - les travaux démarrent en mars



**La boucherie** - étude de faisabilité en cours pour l'accueil d'une boutique de produits locaux.

## LA BRAISE DU GOULOT



La rénovation de la braise du goulot n'est pas inscrite dans la concession d'aménagement, il s'agit d'un autre portage. C'est la société patrimoniale de Nièvre aménagement qui est propriétaire. Son locataire exploite le bien. Les travaux d'agrandissement devraient être achevés pour un début de saison à Pâques 2026.

	Dépenses	Recettes subventions
<b>Halle</b>	640 030,00	512 024,00
<b>Commerce Casino</b>	488 540,00	374 663,00
<b>2 logements Casino</b>	621 721,00	406 299,00
<b>Prêt à l'emploi de Narvau</b>	1 026 664,00	686 666,00
<b>Boucherie</b>		
<b>Participation Lormes</b>		145 000,00
	<b>2 776 955,00€</b>	<b>2 124 652,00€</b>

# LES RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MORVAN SOMMETS ET GRANDS LACS

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Un travail important a eu lieu lors du dernier mandat. Il a conduit les élus communautaires à acter **3 décisions essentielles** lors du conseil communautaire du 3 février 2023 qui lient financièrement nos structures.

## LA VOIRIE

- **1** - La compétence voirie est restée communautaire. Le fonctionnement est très souple pour les communes. Elles sont dotées d'une « enveloppe à consommer » qu'elles choisissent d'utiliser pour une ou plusieurs de ces actions :
  - pour réaliser des travaux de voirie (les voies sont sélectionnées par la commune, les travaux sont chiffrés par la CCM, les marchés sont également commandés et payés par cette dernière)
  - pour compléter le financement de projets d'investissement
  - pour financer le fonctionnement de la commune (sous forme d'une dotation de fonds de concours).
- L'enveloppe de la commune de Lormes est de 177 000 € et a été calculée initialement à partir du montant du transfert fiscal lié à cette compétence voirie.
  - En effet, ce transfert a eu la conséquence suivante : la commune a baissé ses taux et la communauté de communes les a augmentés de manière à assurer l'exercice de la compétence. Le double intérêt pour le territoire est le suivant : la communauté de communes augmente sa Dotation Globale de Fonctionnement car elle a plus de compétences et les travaux de voirie, étant mutualisés, coûtent généralement moins cher.
- Cette année, la répartition de l'enveloppe est la suivante :

	2026
Droits voirie	167 792,46 €
Abords	10 000
Estimation entretien	1 500
Maison de santé	1530,6
Autopartage	6903,37
Participation gymnase	16699
<b>RESTE</b>	<b>131 159,49 €</b>
Part affectée à la voirie	111469,78
Part affectée au fond de concours	19 689,71 €

## TRAVAUX PRÉVUS EN 2026

**L'huis Nolin, les rambardes sur le dalot (huis Nolin), le quartier rue de la Creuse, rue Notre Dame et Vieux Château.**

## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

**2** - La piscine de Château-Chinon Ville et le gymnase de Lormes ont été intégrés dans la liste des équipements sportifs d'intérêt communautaire au 1er mai 2023. Cela signifie que la commune n'assume plus la gestion de cet équipement d'intérêt, mais elle participe à son fonctionnement à hauteur de 16 699 €. Les travaux pour le nouveau gymnase vont débuter en 2027.



## LES INVESTISSEMENTS SUR LORMES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

**3**- En outre, dans le cadre du pacte financier et fiscal, la Communauté de Commune s'est engagée à porter les dossiers suivants pour la commune de Lormes :

**-Agrandissement de la maison de santé** (étude architecturale en cours)

**-Rénovation (phase 2) de la grange des Theureaux pour l'accueil de l'EBE**

**-Aménagement des gorges de Narvau** (dépôt du permis d'aménager, travaux à venir)

**-Rénovation de la maison des associations**

**Afin de poursuivre la politique de développement et de services sur le territoire et de financer les nouveaux équipements intégrés dans l'intérêt communautaire tout en maintenant le niveau d'endettement à un niveau modéré et l'équilibre budgétaire de la communauté de communes, elle a acté l'augmentation modérée des taux d'imposition chaque année (cette année 2%).**



# L'ANIMATION DE LA VILLE RÉALISÉE PAR LES ASSOCIATIONS

La diversité et la vitalité des associations – culturelles, environnementales, sportives, patrimoniales – montrent combien elles jouent un rôle moteur dans l'attractivité et le dynamisme de Lormes. Leur engagement bénévole, constant et structurant, permet d'offrir une animation continue, accessible et de qualité sur l'ensemble de l'année, hiver comme été

## MOMENTS FORTS ET TRADITIONS LOCALES

Encore au programme cette année :

- Fête de la Musique.
- Marché de Noël,
- fêtes des voisins par quartier

Ces moments rassemblent habitants et visiteurs autour des valeurs communes de partage, de ruralité vivante et de convivialité. L'an dernier, un comice mémorable !

## CULTURE ET SPECTACLES

Lormes confirme son dynamisme culturel avec :

- Des spectacles, projections ou sorties organisés par l'ACLD.
- Les animations artistiques et patrimoniales des Amis de Corot (expo, déambulations, présentation du Sentier Corot).
- De nombreux concerts jazz (programmation mensuelle).
- Des propositions de manifestations, spectacles et festivals originaux : La Transverse fait son festival, Un Week-end à Lormes, Le festival de la Cour Denis, la nuit des Hauts de Lormes ou encore les Portes ouvertes des Ateliers d'Artistes.

## ANIMATIONS DIVERSES

De nombreux rendez-vous reviennent de manière récurrente :

- Marché de pays, tous les samedis matin, soutenant circuits courts et convivialité. Cette année, une "grande tablée" au programme
- Rencontres du Club d'aénologie, ateliers culturels, soirées concerts au Jazz Club La Recycl', et animations mensuelles proposées par Le Relai.s des Futurs.

## SPORTS, NATURE ET PLEIN AIR

Le territoire bénéficie d'un ensemble d'activités sportives accessibles à tous publics :

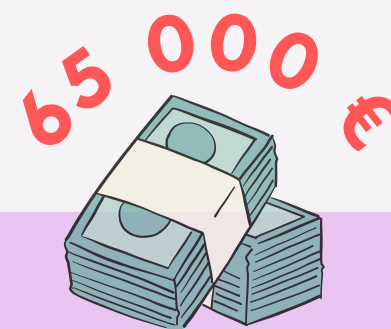
- Tournois et compétitions (tennis, volley, pétanque, foot, ROLLER !).
- Randonnées thématiques, balades botaniques...
- Événements d'envergure comme la Course de côte

L'étang du Goulot reste un lieu central : pêche, pétanque, feux d'artifice, fêtes s'y déroulent régulièrement. Cette année, une nouveauté avec les joutes !

## ASSOCIATIONS "D'INTÉRÊT GÉNÉRAL"

Des associations essentielles au maintien du vivre ensemble qui sont financées par ailleurs et qui ont juste besoin d'un "coup de pouce" !

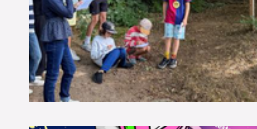
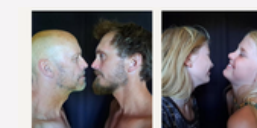
- Territoire zéro chômeur (association du comité local et de la grappe)
- Voyages scolaires
- Aide aux associations qui s'occupent des seniors
- Amicale des pompiers



LE BLOC  
"ANIMATION"  
REPRÉSENTE  
ENVIRON  
**57%**  
DU MONTANT  
DE L'ENVELOPPE

LE BLOC "SPORTS"  
REPRÉSENTE ENVIRON  
**34%**  
DU MONTANT DE  
L'ENVELOPPE

LE BLOC "D'INTÉRÊT"  
REPRÉSENTE ENVIRON  
**9%**  
DU MONTANT DE  
L'ENVELOPPE

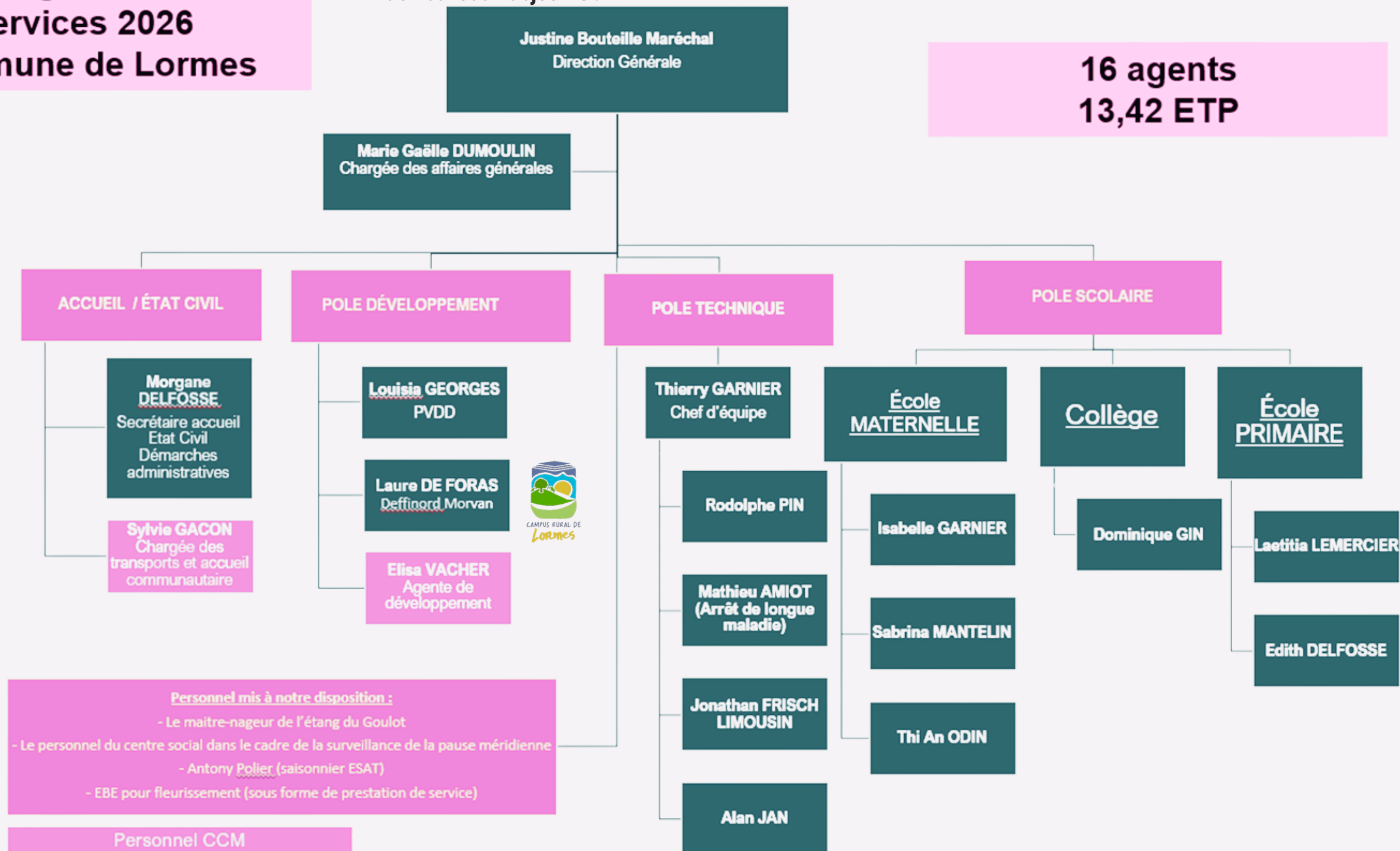


# UNE ÉQUIPE EXPERTE À VOTRE SERVICE

À Lormes, nous parions sur nos richesses humaines, elles permettent d'être agiles et innovantes en termes de recherche de financements. Le développement de notre ville jouit ainsi des attributions de subventions. Cela a deux avantages : le besoin du recours à l'emprunt est calculé au plus juste et l'effort fiscal sollicité auprès des lormois est ainsi maintenu à un niveau maîtrisé. **Par ailleurs, nos équipes sont stables, gages d'un bien-être essentiel pour avancer ensemble vers de nouveaux objectifs !**

## Organigramme des services 2026 Commune de Lormes

**16 agents  
13,42 ETP**



## COÛT DE L'ORGANIGRAMME >

Postes concernés	Total Dépenses 2026	Total Recettes 2026	Cout net 2026	OBSERVATIONS
ADMINISTRATION GENERALE, DEVELOPPEMENT, ACCUEIL	272 098,84 €	135 268,90 €	136 827,94 €	Les programmes Petite Ville de Demain, Deffinord, Manager de Centre-Ville et la Communauté de Communes financent une part importante de ce poste.
POLE TECHNIQUE	195 190,35 €	55 940,95 €	139 249,40 €	Le remboursement d'un arrêt maladie est comptabilisé en recettes
POLE SCOLAIRE	165 382,16 €	- €	165 382,16 €	
<b>TOTAL</b>	<b>632 669,35 €</b>	<b>191 209,86 €</b>	<b>441 459,49 €</b>	

# UNE IMPOSITION MAITRISEE

Conformément à l'article 1639 A du code général des impôts (CGI), les assemblées délibérantes des collectivités locales seront invitées à adopter, avant le 30 avril 2026, les taux de fiscalité applicables sur leur territoire pour ce qui concerne la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) et la cotisation foncière des entreprises (CFE), le cas échéant.

Une évolution faible mais dynamique de l'imposition est envisagée d'environ 1% par an.

## Estimation réalisée avec les bases reçues récemment.

Taxes	Bases impositions 2025	Taux voté en 2025	Produits 2025	Base 2026	Taux 2026 +1%	Produits 2026 +1%
Taxes foncière bâtie	1832593	36,03%	660 283 €	1849000	36,39%	672 851 €
Taxe foncière non bâtie	156768	28,07%	44 005 €	158200	28,35%	44 850 €
Taxe Habitation	742491	16,05%	119 170 €	730500	16,21%	118 414 €
Cotisation foncière des entreprises	156145	17,05%	26 623 €	164400	17,22%	28 310 €
Coefficient correcteur	-161 808 €		-161 808 €			-166 494 €
	2 726 189 €		688 273 €			697 931 €
<b>Gain 2026/2025</b>						<b>9 658 €</b>

## Estimation de l'augmentation de la taxe foncière pour une résidence principale de 80 m2 :

SANS AUGMENTATION DES TAUX PAR RAPPORT À 2025		AVEC AUGMENTATION DES TAUX PAR RAPPORT À 2025 (LOMRES 1% + CCM 2%)		
Base 2026 = Base 2025 +0,8%?	1584	Base 2026	1584	Variation
TFB 2025 36,03%	570,7 €	TFB 2026 +1 % =36,39%	576,4 €	5,70 €
Intercommunalité 2025 6,17%	97,7 €	Intercommunalité 2026 +2% = 6,29%	99,6 €	1,9 €
TEOM 2026 12,86%	203,70 €	TEOM 2026 12,86%	203,7 €	0,0 €
<b>Total</b>	<b>872,2 €</b>	<b>Total</b>	<b>879,8 €</b>	<b>7,60 €</b>

## HYPOTHÈSE D'AUGMENTATION DE 1% DES TAUX

**14 818 € DE RECETTES POUR LE VILLAGE**



**7.60 € DE DÉPENSES POUR UN FOYER**



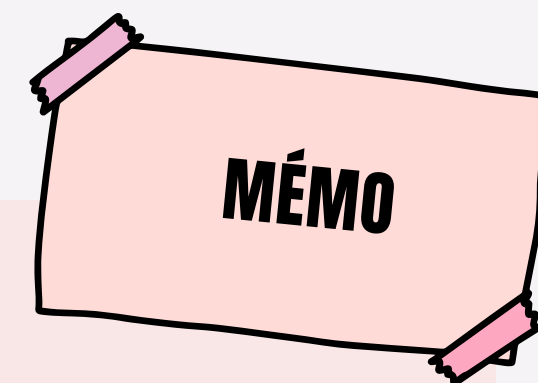
# LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

La dotation globale de fonctionnement (DGF) représente le principal transfert financier de l'État en direction des communes, intercommunalités et départements. Il s'agit, pour ces collectivités, d'une ressource importante. A Lormes, elle représente 29% des recettes de fonctionnement.

Cette dotation est divisée en plusieurs composantes, dont les objectifs et les règles de calcul diffèrent et cherchent à s'adapter aux spécificités des territoires, qu'ils soient urbains, ruraux ou ultra-marins, et aux caractéristiques des collectivités locales.

**La Dotation Globale de Fonctionnement de 2026 est prévue à la hausse (suite aux notifications) + 15 667 €.**

	2022	2023	2024	2025	2026	Evolution 2025/2026 en €	Evolution 2025/2026 en %
<b>DGF Forfaitaire</b>	187 784,00 €	187 476,00 €	174 971,00 €	174 510,00 €	173 819,00 €	- 691,00 €	-0,40%
<b>Dotation Solidarité rurale Bourg centre</b>	145 170,00 €	156 393,00 €	162 939,00 €	166 231,00 €	171 634,00 €	5 403,00 €	3,25%
<b>Dotation Solidarité rurale péréquation</b>	43 344,00 €	51 404,00 €	58 650,00 €	69 982,00 €	78 065,00 €	8 083,00 €	11,55%
<b>Dotation Solidarité rurale cible</b>	86 538,00 €	87 840,00 €	90 224,00 €	90 881,00 €	92 632,00 €	1 751,00 €	1,93%
<b>Dotation Nationale de Péréquation</b>	53 001,00 €	52 882,00 €	51 767,00 €	51 789,00 €	52 910,00 €	1 121,00 €	2,16%
<b>Total</b>	<b>515 837,00 €</b>	<b>535 995,00 €</b>	<b>538 551,00 €</b>	<b>553 393,00 €</b>	<b>569 060,00 €</b>	<b>15 667,00 €</b>	<b>2,83%</b>



**La DGF des communes est composée de :**

## 1. une dotation forfaitaire

Cette composante est parfois appelée de manière erronée « DGF des communes » alors qu'elle n'est qu'une partie de la DGF. Elle est calculée en fonction du montant de la dotation forfaitaire perçue par la commune l'année précédente et de l'évolution de sa population DGF. Une diminution peut être opérée pour assurer le financement des dotations de péréquation à destination des communes défavorisées, au travers du mécanisme d'écrêtement.

## 2. des dotations de péréquation

### • **La dotation nationale de péréquation (DNP)**

Elle bénéficie aux communes présentant des bases fiscales faibles. Elle est composée d'une part principale, visant à corriger les insuffisances de potentiel financier et d'une part majoration attribuée aux communes particulièrement défavorisées.

### • **La dotation de solidarité rurale (DSR)**

Elle vise à soutenir certaines communes rurales de moins de 10 000 habitants, pour tenir compte des charges qu'elles supportent pour contribuer au maintien de la vie sociale en milieu rural et de l'insuffisance de leurs ressources fiscales. Elle comprend 3 fractions :

#### ● la DSR fraction bourg centre

A destination des communes subissant des charges liées à leur rôle structurant par la qualité et le nombre d'équipements qu'elles regroupent et la capacité d'attraction qui en découle. Elle est attribuée aux communes de moins de 10 000 habitants, chef-lieu de canton, bureau centralisateur ou comprenant au minimum 15 % de la population du canton.

#### ● la DSR fraction péréquation

Attribuée aux communes de moins de 10 000 habitants dont le potentiel financier par habitant est inférieur au double du potentiel financier moyen de la strate démographique.

#### ● la DSR fraction cible

Attribuée aux 10 000 communes les plus défavorisées du territoire national en fonction de deux indices financiers : le revenu par habitant et le potentiel financier par habitant.

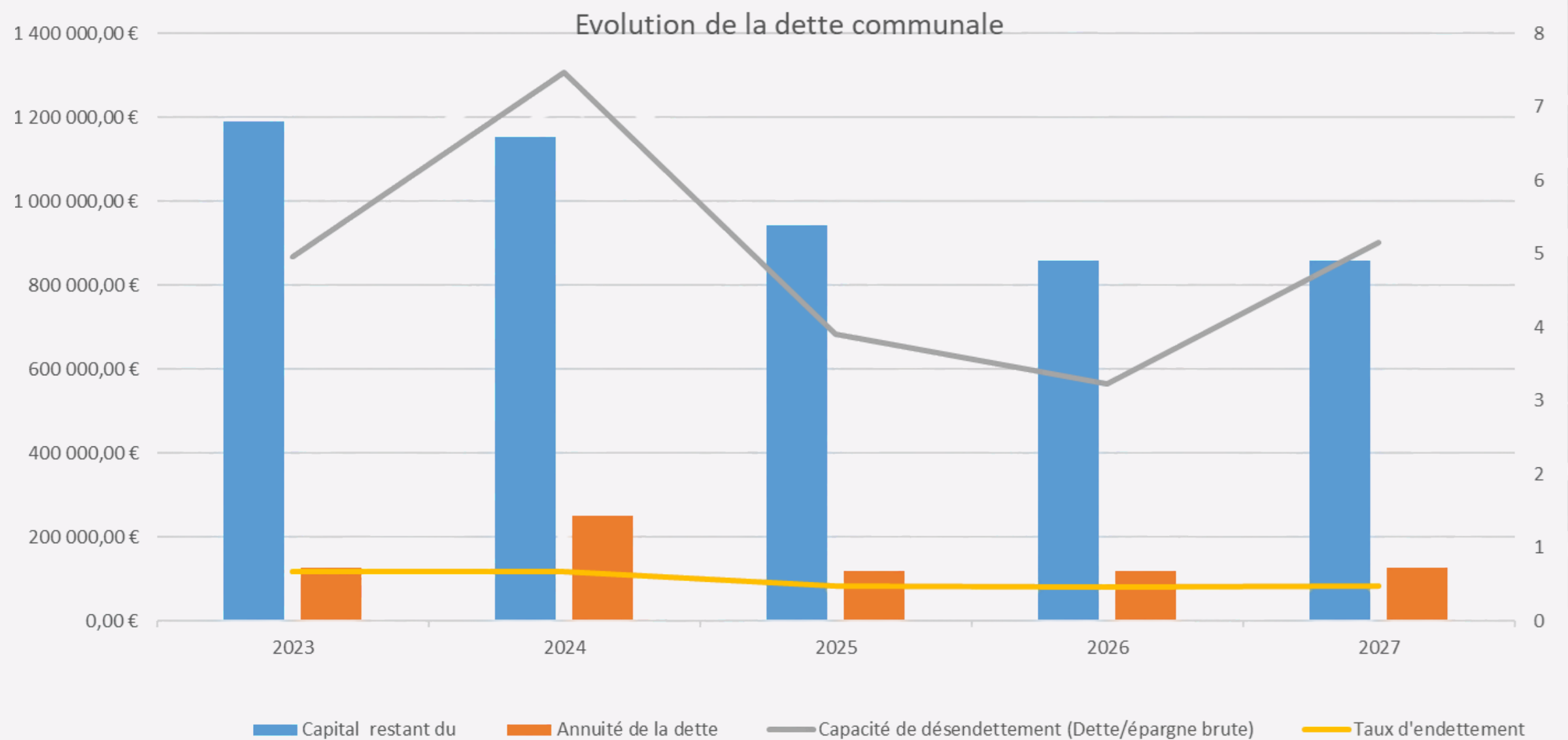
# L'ÉVOLUTION DE LA DETTE COMMUNALE

La capacité de désendettement mesure le nombre d'années qu'il faudrait à une commune pour rembourser l'ensemble de sa dette si elle y consacrait toute son épargne brute

	2023	2024	2025	2026	2027
Capital restant du	1 190 179,04 €	1 151 635,40 €	942 343,05 €	858 855,25 €	858 855,25 €
Annuité de la dette	125 752,14 €	250 955,58 €	119 425,00 €	119 425,76 €	126 940,14 €
Capacité de désendettement (Dette/é)	5	7	3,9	3	5
Taux d'endettement	66%	67%	48%	46%	48%

Capacité de désendettement	Interprétation
< 5 ans	Très sain. Endettement maîtrisé.
Entre 5 et 10 ans	Zone acceptable mais à surveiller.
Entre 10 et 12 ans	Zone d'alerte. Projets d'investissement à reconsidérer.
> 12 ans	Situation préoccupante. Risque d'intervention de la CRC.

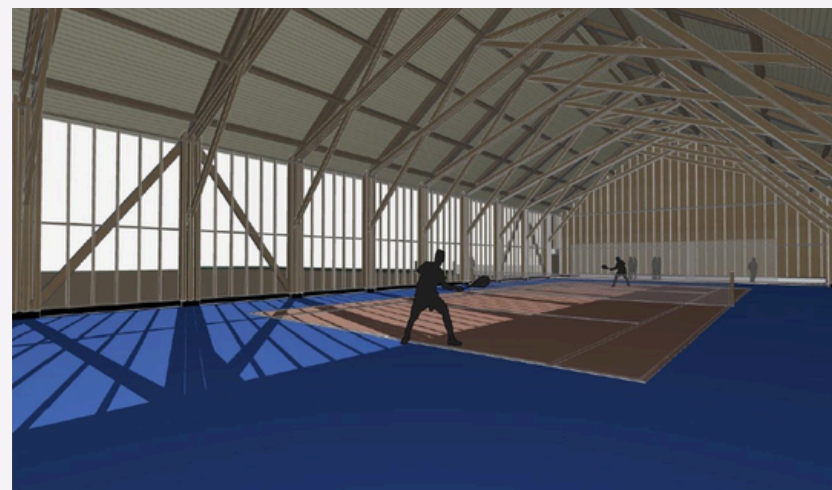
A noter qu'en 2027, la commune devra rembourser un crédit relais de 66 746 € qui sera entièrement compensé par le FCTVA (Fond de compensation de la TVA). Cela est donc neutre pour nos indicateurs.




# DES INVESTISSEMENTS FINANCÉS D'INTÉRÊT

Des investissements financés en majeure partie par des subventions.

OPERATIONS		Dépenses 26	Recettes 26	Dont emprunt trésorerie	Dont emprunt (long terme)	Dont subvention	Commentaire
020-07	HANGAR SERVICES TECHNIQUES	27 551,17 €	20 599,35 €		6 951,82 €	20 599,35 €	La construction du hangar est portée par une société privée : ORION.
022-07	TENNIS COUVERT	881 938,56 €	881 938,56 €	144 673,20 €	103 604,65 €	633 660,71 €	
022-11	PATRIMOINE (Lavois)	30 175,14 €	51 701,00 €			51 701,00 €	
020-02	PRÊT A L'EMPLOI (place)	10 877,73 €	7 231,35 €			7 231,35 €	Il s'agit de la fin des travaux en dépenses (plantations) et de quelques recettes à precevoir en recettes.
020-02	PRÊT A L'EMPLOI (pharmacie)	5 943,58 €	- €				
024-04	LOGEMENTS (HESTIA)	70 000,00 €	- €				
025-08	SALLE PORTE FOURON	133 755,70 €	118 294,72 €	22 218,14 €	33 701,79 €	77 835,77 €	
026-01	PARKING PORTE FOURON	119 244,11 €	79 496,08 €	19 560,80 €	20 187,22 €	79 496,08 €	
025-01	CITY STADE	- €	31 500,00 €			31 500,00 €	
024-06	TOITURES	9 939,02 €	24 972,00 €			24 972,00 €	
019-01	FONDS FACADES	28 815,63 €	- €				
024-05	EFFACEMENT DES FRICHES	17 277,23 €	82 144,95 €			82 144,95 €	La plupart des travaux ont été acquittés en 2025
025-10	SITE INTERNET	7 260,00 €	- €				
025-11	MATERIEL TECHNIQUE (suite vol)	4 578,00 €	- €				
025-13	ETUDE LOTISSEMENT ECOLOGIQUE	9 432,00 €	4 716,00 €			4 716,00 €	
025-14	ETUDE BATIMENT THEUREAUX (phase 2)	16 920,00 €	0,00 €				
026-01	ETUDE RESIDENCE AUTONOMIE	16 832,00 €	6 930,00 €			6 930,00 €	
026-02	ORDINATEURS	3 400,00 €	- €				
026-03	MOBILIER URBAIN	1 658,40 €	- €				
026-04	MURS	28 875,14 €	- €				Mur de Richateau et mur de Sonne
026-05	EGLISE	3 112,80 €	- €				
026-06	MATERIEL SALLE CULTURELLE	4 428,00 €					
020-04	CHAPELLE DU VIEUX CHÂTEAU	5 000,00 €	- €				Uniquement l'étude amiante
026-07	BUVETTE DU FOOTBALL	82 382,18 €	48 056,27 €			266 794,92 €	Seront inscrits au budget par décision modificative dès lors que les financements à hauteur de 80% seront identifiés
026-08	RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE	403 825,19 €	218 738,65 €			218 738,65 €	
<b>TOTAL</b>		<b>1 437 014,21 €</b>	<b>1 309 524,01 €</b>	<b>186 452,15 €</b>	<b>164 445,48 €</b>	<b>1 020 787,21 €</b>	
				<b>14%</b>	<b>13%</b>	<b>78%</b>	



# SITUATION FINANCIERE SAINNE PAR RAPPORT AUX COMMUNES DE LA STRATE (500 À 2 000 HABITANTS)

Chiffres du compte administratif de 2024	<b>LORMES</b>		Commentaire
<p><b>Total des recettes de fonctionnement</b> Montre la capacité financière globale de la commune. Permet d'évaluer la dépendance aux dotations de l'État. Pour Lormes 29% des RF</p>	1 294 €/habitant	1 323 €/habitant	Taux d'impositions plus faibles que la moyenne , notamment grâce à notre EPCI qui a intégré de nombreuses compétences.
<p><b>Total des dépenses de fonctionnement</b> Permet de comparer la taille du budget avec d'autres communes similaires. Indique le niveau de services publics fournis.  <i>dont charges de personnel (en% par rapport aux dépenses de fonctionnement)</i></p>	1 145 €/habitant  40.43%	1 055 €/habitant  41.4%	Dépenses de fonctionnement légèrement plus élevées que sur la moyenne de la strate.  <i>Charges de personnel tout à fait raisonnables. Le taux de 35 à 50 % étant fréquent pour une petite commune.</i>
<p><b>Capacité d'autofinancement = CAF =Epargne Brute</b> (dépenses de fonctionnement - recettes de fonctionnement)</p>	158 €/habitant 12.29 %	295 €/habitant 22.96%	Ce résultat reflète la combinaison des deux indicateurs précédents : des recettes assez limitées et des charges importantes.  15 % : situation très saine / 8-15 % : correcte / < 8 % : fragile
<p><b>Encours des dettes bancaires et assimilées</b> En % de la CAF</p>	619 €/habitant 48.21%	689 €/habitant 69.68%	Maîtrise de la part des emprunts. Recherche de subventions sur les projets.
<p><b>Total des recettes d'investissement</b></p>	626 €/habitant	614 €/habitant	Un investissement correctement financé par des subventions (recours à l'emprunt faible). Des dépenses d'investissement "dans la norme".
<p><b>Total des dépenses d'investissement</b></p>	589 €/habitant	631 €/habitant	



# BUDGET EAU

- Les chiffres clés - Vue d'ensemble (2025 et 2026) (p.24)
- Résumé synthétique de l'exécution 2025 (p.25)
- Résumé synthétique de la prévision 2026 (p.26)
- Détails (comptes, exécutions, prévisions) (p.38)



- Le budget de l'eau est un **Service Public Industriel et Commercial**. Il sert à retracer la gestion budgétaire de tout ce qui concerne la production, la distribution et la gestion de l'eau potable. **Ce budget doit être "étanche"**, les flux financiers qui les caractérisent doivent être isolés dans un budget annexe, **équilibré par les redevances payées par les usagers du service**.
  - Sauf dans des cas dérogatoires, ce budget ne peut pas être alimenté par le budget général.
- **Gérer le réseau d'eau signifie :**
  - capter de l'eau (sources, forages, nappes),
  - la potabiliser (traitement),
  - effectuer l'entretien des réservoirs, pompes et canalisations,
  - réparer des fuites,
  - surveiller la qualité de l'eau
  - entretenir et renouveler les infrastructures (remplacer des canalisations, entretien des châteaux d'eau et réservoirs, modernisation des équipements (télésurveillance, vannes, compteurs...), les travaux d'adduction le cas échéant)
- Nous sommes à Lormes en régie municipale et nous avons contractualisé avec les entreprises Paganie et Hydrelec pour la surveillance et la gestion du réseau. Le renouvellement du contrat doit avoir lieu prochainement.
- En 2024, nous avons complètement terminé la réhabilitation **du réservoir du Bourg (qui a fêté ses 100 ans d'âge)** qui se situe sur la route de Sonne qui aura coûté **310 968.49 € HT**. **Cela sécurise la distribution de l'eau pour la plupart des abonnés.**
- Une étude diagnostique de 2017 permis de dresser des priorités d'investissement dans un schéma directeur.

La vue d'ensemble permet de traiter sur un seul document l'ensemble des dépenses et des recettes des différentes sections. Elle permet de visualiser les évolutions d'une année par rapport à une autre.

	DEPENSES				RECETTES						
		BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026		BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026			
<b>INVESTISSEMENT</b>	001	Déficit reporté	130 021,33 €		- €	001	Excédent reporté		7 665,60 €		
	Ch 16	Remboursement du capital	1 468,03 €	1 468,03 €	3 014,84 €	Ch 040	Amortissement	36 317,73 €	36 317,73 €	40 349,88 €	
	198	Amortissements	13 723,39 €	13 723,39 €	13 167,00 €	Ch 024	Vente immobilières				
	Ch 041	Ecritures ordre	12 952,39 €	12 952,00 €		Ch 041	Ecritures ordre	13 723,39 €	13 723,39 €		
						10222	FCTVA				
						10226	Taxe aménagement				
						1068	Excédent Fct Capitalisé				
		Sous-Total	158 165,14 €	28 143,42 €	16 181,84 €		Sous-total	50 041,12 €	50 041,12 €	48 015,48 €	
	454102	travaux pour compte de tiers			- €	Ch 13	Subventions	197 271,00 €	174 964,24 €	68 800,00 €	
	Ch 20	Etudes	22 400,00 €	5 200,00 €	14 400,00 €		<i>et restes à réaliser</i>	178251			
	Ch 204	Subventions d'équipement versées				Ch 16	Emprunts nouveau			170 900,00 €	
	Ch 21	Acquisitions (matériaux, équipe)	70 364,62 €	53 975,01 €	298 112,00 €		<i>et restes à réaliser</i>				
	Ch 23	Travaux en cours					Participations			22 191,75 €	
		<i>et restes à réaliser</i>				021	Virement de la section de fonct	3 617,64 €		18 786,61 €	
		Sous-Total	92 764,62 €	59 175,01 €	312 512,00 €		Sous-total	200 888,64 €	174 964,24 €	280 678,36 €	
				- €							
	<b>Total Dépenses</b>	<b>250 929,76 €</b>	<b>87 318,43 €</b>	<b>328 693,84 €</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>250 929,76 €</b>	<b>225 005,36 €</b>	<b>328 693,84 €</b>		
					<b>Ecriture des résultats d'investissement de l'exercice 2025</b> Résultat de l'exercice 2025 (recettes-dépenses) (A) 137 686,93 € Résultat reporté de l'exercice précédent (2024) (B) - 130 021,33 € Résultat total d'investissement 2025 (C = A+B) 7 665,60 € Solde des restes à réaliser (D = recettes-dépenses des RàR) - € <b>Résultat définitif d'investissement (C+D) 7 665,60 €</b>						
<b>FONCTIONNEMENT</b>			BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026			BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026	
	Ch 011	Caractère général	147 881,72 €	140 182,70 €	138 622,92 €	Ch 70	Vente de produits	186 898,73 €	205 284,74 €	209 055,15 €	
	Ch 012	Personnel	20 000,00 €	19 981,75 €	11 220,46 €	Ch 013	atténuation de Charges				
	Ch 65	Autres charges	2 000,00 €	1 527,09 €	2 297,02 €	Ch 73	Impôts et taxes				
	Ch 66	Charges financières	2 059,57 €	2 059,57 €	4 040,36 €	Ch 74	Dotations				
	Ch 67	Charges exceptionnelles	1 521,13 €	1 086,51 €	2 200,00 €	Ch 75	Produits divers	1,00 €	5,76 €	8,00 €	
	Ch 68	Provision	1 200,00 €	1 149,93 €	1 150,00 €	Ch 77	Produits exceptionnels	10,00 €	187,34 €	200,00 €	
		Sous-Total	174 662,42 €	165 987,55 €	159 530,76 €		Sous-total	186 909,73 €	205 477,84 €	209 263,15 €	
	Ch 022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €		002	Cumul de l'excédent de fonc	61 039,56 €		48 312,12 €
	014	Atténuation de produit redev	43 070,26 €	28 852,00 €	28 451,79 €	7768	Amortissement	12 952,39 €	12 952,00 €	13 167,00 €	
	Ch 042	Amortissements	36 317,73 €	36 317,73 €	40 349,88 €	78	reprise sur provision			2 239,14 €	
	023	Virement à la SI	3 617,64 €		18 786,61 €						
		Sous-Total									
		<b>Total Dépenses</b>	<b>257 668,05 €</b>	<b>231 157,28 €</b>	<b>247 119,04 €</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>260 901,68 €</b>	<b>218 429,84 €</b>	<b>272 981,41 €</b>	
						<b>Ecriture des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025</b> Résultat de l'exercice 2025 (recettes-dépenses) (E) - 12 727,44 € Résultat reporté de l'exercice précédent (2024) (F) 61 039,56 € Résultat total de fonctionnement 2025 (G = E+F) 48 312,12 € Financement du déficit d'investissement (1068) (E) - € <b>Résultat définitif de fonctionnement (G-E) 48 312,12 €</b>					

## FONCTIONNEMENT 2025

### En dépenses de fonctionnement :

- Les dépenses d'électricité sont moins importantes qu'estimées (-5000€) comme sur le budget général, on a assisté à une baisse en du coût du Kwh 2025 /2024
- Le budget eau a pu reverser 19 981 € au budget général pour rémunérer les heures de travail dédiées au sujet de l'eau des agents techniques et administratifs
- Le reversement important à l'agence de l'eau de 28 852 € concernait deux exercices.
- La distribution d'eau et le problème de pompe au Triou en 2025 a généré plus de 12 000 € de dépenses supplémentaires en fonctionnement

### En recettes de fonctionnement :

- Les recettes des ventes d'eau sont plus importantes, environ 3000 m<sup>3</sup> d'eau ont été consommé en plus, il y a eu quelques grosses fuites identifiées dont une de plus de 2000 m<sup>3</sup>.

## INVESTISSEMENT 2025

### En dépenses d'investissement :

- La réserve incendie de l'Ecorchien (33 733.66 €) et aux Moulins.
- L'étude du raccordement de la Bussière (2 000 €)
- Divers travaux de raccordements (4532.35€), l'installation de télégestion au réservoir (9580 €) et d'une pompe au Triou (6129 €)

### En recettes d'investissement :

- Nous avons reçu le solde des restes à réaliser des subventions de l'agence de l'eau et de la DETR pour le financement des travaux sur le réservoir à hauteur de 174 964.24 €



## FONCTIONNEMENT 2026

### En dépenses de fonctionnement :

- Le contrat avec nos partenaires pour la gestion de l'eau doit être renouvelé en août d'où une prévision en légère hausse par rapport à 2024
- La redevance à l'agence de l'eau sera reversée sur un seul exercice mais la somme est importante ( nouvelle redevance)
- Les intérêts bancaires reprennent une année entière d'échéance pour l'emprunt sur le réservoir d'eau. A noter que le budget eau avait remboursé tous ses emprunts avant de contracter celui du réservoir pour 116 725 € fin 2024
- Le virement à la section de fonctionnement de 18 786.61€ permet d'équilibrer le budget investissement

### En recettes de fonctionnement :

- Les recettes de fonctionnement sont prévues avec la légère hausse annuelle envisagée dans le trajectoire des augmentations liées aux travaux du budget eau.
- **Le budget est présenté en suréquilibre (les recettes sont plus importantes que les dépenses dans les prévisions)**

## INVESTISSEMENT 2026

### En dépenses d'investissement :

=> **Un chantier essentiel démarre : l'adduction d'eau à La Bussière prévu à 243 000 € HT.**

- L'étude pour l'amélioration de la qualité de l'eau, essentielle également, se poursuit avec des travaux qui pourront être inscrits dans l'année (14 400€)
- Un surpresseur à la grange Billon (26 368 €)
- L'installation de compteurs nécessaires à l'étude pour 9 544€

### En recettes d'investissement :

- 61 600€ de l'agence de l'eau à percevoir l'adduction d'eau à la Bussière et le remboursement de la moitié des frais de raccordement par les particuliers. Nous devons également avoir recours à l'emprunt pour financer ce projet : **170 900 €**
- Un particulier rembourse 10 000€ des frais du surpresseur de la grange Billon
- L'agence de l'eau finance l'étude sur la qualité de l'eau à 50%



# BUDGET ASSAINISSEMENT

- Les chiffres clés - Vue d'ensemble (2025 et 2026) (p.28)
- Résumé synthétique de l'exécution 2025 (p.29)
- Résumé synthétique de la prévision 2026 (p.29)
- Détails (comptes, exécutions, prévisions) (p.40)

Le budget annexe assainissement est également un SPIC (comme celui de l'eau) et sert exclusivement à gérer le service public d'assainissement **collectif** :

Comme pour l'eau, ce budget doit s'autofinancer : les dépenses du service sont payées par les usagers, via la facture d'assainissement, et non par les impôts locaux.

Le budget **doit être équilibré** :

- pas de déficit possible,
- si excédent → il reste affecté au service assainissement,
- si besoin d'investissements → lissage via emprunts, amortissements, redevances et subventions

Le budget couvre :

- l'entretien des réseaux d'eaux usées,
- les postes de relevage,
- les stations d'épuration (gérées par le personnel municipal formé à cette mission),
- le diagnostic et le renouvellement des canalisations,
- la gestion des boues,
- les mises aux normes obligatoires.

**A noter, l'assainissement non collectif est une compétence de la CCMSG, la commune ne gère que l'assainissement collectif.**

# LA VUE D'ENSEMBLE

La vue d'ensemble permet de traiter sur un seul document l'ensemble des dépenses et des recettes des différentes sections. Elle permet de visualiser les évolutions d'une année par rapport à une autre.

	DEPENSES				RECETTES					
		BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026		BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026		
INVESTISSEMENT	001	Déficit reporté			001	Excédent reporté	32 885,25 €	56 647,75 €		
	Ch 16	Remboursement du capital	4 052,47 €	4 052,47 €	4 052,47 €	Ch 040	Amortissement	64 547,46 €	64 419,95 €	64 528,95 €
	198	Amortissements	33 430,00 €	33 430,00 €	33 430,00 €	Ch 024	Vente immobilières			
	Ch 041	Ecritures ordre				Ch 041	Ecritures ordre			
						10222	FCTVA	3 514,89 €	4 253,08 €	1 218,50 €
						10226	Taxe aménagement			
						1068	Excédent Fct Capitalisé			
		Sous-Total	37 482,47 €	37 482,47 €	37 482,47 €		Sous-total	100 947,60 €	68 673,03 €	122 395,20 €
	454102	travaux pour compte de tiers			- €	Ch 13	Subventions	42 506,44 €	42 506,44 €	
	Ch 20	Etudes	53 133,05 €		53 133,05 €		<i>et restes à réaliser</i>			
	Ch 204	Subventions d'équipement versées				Ch 16	Emprunts nouveau			
	Ch 21	Acquisitions (matériaux, équipements)	13 396,26 €	7 428,06 €	32 307,68 €		<i>et restes à réaliser</i>			
	Ch 23	Travaux en cours								
		<i>et restes à réaliser</i>			1 372,20 €	021	Virement de la section de fonctionnement		- €	
		Sous-Total	66 529,31 €	7 428,06 €	85 440,73 €		Sous-total	42 506,44 €	- €	42 506,44 €
				- €						
	<b>Total Dépenses</b>	<b>104 011,78 €</b>	<b>44 910,53 €</b>	<b>122 923,20 €</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>143 454,04 €</b>	<b>68 673,03 €</b>	<b>164 901,64 €</b>	
					<b>écriture des résultats d'investissement de l'exercice 2025</b> Résultat de l'exercice 2025 (recettes-dépenses) (A) 23 762,50 € Résultat reporté de l'exercice précédent (2024) (B) 32 885,25 € Résultat total d'investissement 2025 (C = A+B) 56 647,75 € Solde des restes à réaliser (D = recettes-dépenses des RàR) 1 372,20 € <b>Résultat définitif d'investissement (C+D) 55 275,55 €</b>					
FONCTIONNEMENT	DEPENSES				RECETTES					
		BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026		BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026		
	Ch 011	Caractère général	49 366,51 €	39 351,58 €	39 872,45 €	Ch 70	Vente de produits	74 924,85 €	80 169,40 €	94 284,04 €
	Ch 012	Personnel	10 000,00 €	9 987,04 €	20 377,73 €	Ch 013	atténuation de Charges			
	Ch 65	Autres charges	1 500,00 €	557,01 €	1 000,00 €	Ch 73	Impôts et taxes			
	Ch 66	Charges financières				Ch 74	Dotations			
	Ch 67	Charges exceptionnelles	800,00 €	739,18 €	800,00 €	Ch 75	Produits divers	1 445,08 €	1 391,76 €	970,00 €
	Ch 68	Provision	600,00 €	570,10 €	600,00 €	Ch 77	Produits exceptionnels			- €
		Sous-Total	62 266,51 €	51 204,91 €	62 650,18 €		Sous-total	76 369,93 €	81 561,16 €	95 254,04 €
	Ch 022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €					
	014	Atténuation de produit	16 158,59 €	15 935,00 €	8 700,00 €	002	Cumul de l'excédent de fonc	33 172,63 €		16 603,93 €
	Ch 042	Amortissements	64 547,46 €	64 419,95 €	64 528,95 €	7768	Amortissement	33 430,00 €	33 430,00 €	33 430,00 €
	023	Virement à la SI			- €					
		Sous-Total								
		<b>Total Dépenses</b>	<b>142 972,56 €</b>	<b>131 559,86 €</b>	<b>135 879,13 €</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>142 972,56 €</b>	<b>114 991,16 €</b>	<b>145 287,97 €</b>
					<b>écriture des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025</b> Résultat de l'exercice 2025 (recettes-dépenses) (E) - 16 568,70 € Résultat reporté de l'exercice précédent (2024) (F) 33 172,63 € Résultat total de fonctionnement 2025 (G = E+F) 16 603,93 € Financement du déficit d'investissement (1068) (E) - € <b>Résultat définitif de fonctionnement (G-E) 16 603,93 €</b>					

## FONCTIONNEMENT 2025

### En dépenses de fonctionnement :

- Le coût de l'électricité, comme sur le budget général a baissé plus que prévu.
- Le budget assainissement a pu rembourser 20 377.73 € au budget général pour rembourser les coûts du personnel (comptabilité, personnel technique chargé de la station d'épuration)
- La redevance à l'agence de l'eau a aussi été versée pour deux exercices sur la même année 2025

### En recettes de fonctionnement :

- Comme en eau, les recettes ont été supérieures à celles envisagées.

## INVESTISSEMENT 2025

**En investissement, la rénovation de la canalisation des Moulins a été effectuée pour 5 800.26€**



## FONCTIONNEMENT 2026

### En dépenses de fonctionnement :

- Un seul versement à l'agence de l'eau est prévu
- Un remboursement au budget général pour le personnel de 20 377.73 €

### En recettes de fonctionnement :

- Comme pour l'eau, le montant de la part fixe du m<sup>3</sup> d'assainissement suit la trajectoire définie ces dernières années
- **Le fonctionnement du budget assainissement est également voté en suréquilibre sans virement à la section d'investissement qui est excédentaire.**

## INVESTISSEMENT 2026

- **Une étude diagnostique à hauteur de 53 133.05 € est prévue financée à 80% par l'agence de l'eau**
- **Des branchements pour un montant de 16 532.86€ (séparatif Halle et Casino + branchements particuliers**
- **Divers travaux pour la station à hauteur de 14 554.80 € (télégestion, sonde à oxygène...)**
- **L'investissement est également voté en suréquilibre**



# BUDGET FORÊT

- Les chiffres clés - Vue d'ensemble (2025 et 2026) (p.32)
- Résumé synthétique de l'exécution 2025 (p.33)
- Résumé synthétique de la prévision 2026 (p.33)
- Détails (comptes, exécutions, prévisions) (p.43)



Le budget annexe forêts, budget séparé du budget principal, sert à gérer financièrement tout ce qui concerne la forêt communale, avec l'accompagnement de l'ONF.

Comme pour l'eau ou l'assainissement, la forêt communale fonctionne en budget distinct pour assurer :

- une gestion transparente,
- la traçabilité des recettes et dépenses,
- la bonne application du régime forestier,
- la prise en compte des cycles longs (les revenus forestiers sont irréguliers).

Ce budget couvre :

- les travaux forestiers (plantations, éclaircies, coupes, débroussaillage),
- l'entretien des chemins forestiers,
- la lutte contre les risques : incendies, maladies,
- les inventaires, plans de gestion, aménagements forestiers,
- les honoraires de l'ONF (missions de terrain et encadrement).

Ce sont des **dépenses essentielles au maintien de la durabilité de la forêt.**

Le budget forêt permet d'avoir **une vision à long terme** :

- la forêt est un patrimoine dont les cycles vont de 20 à 150 ans,
- les recettes d'une année financent souvent les plantations pour les décennies suivantes,
- il permet d'anticiper les tempêtes, crises sanitaires (ex. scolytes), ou évolutions climatiques

La vue d'ensemble permet de traiter sur un seul document l'ensemble des dépenses et des recettes des différentes sections. Elle permet de visualiser les évolutions d'une année par rapport à une autre.

	DEPENSES				RECETTES				
		BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026		BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026	
<b>INVESTISSEMENT</b>	001	Déficit reporté	36 265,66 €		5 581,96 €	001	Excédent reporté		
	Ch 16	Remboursement du capital	7 050,02 €	7 050,02 €	7 067,59 €	Ch 040	Amortissement		
	198	Amortissements				Ch 024	Vente immobilières		
	Ch 041	Ecritures ordre				Ch 041	Ecritures ordre		
						10222	FCTVA		
						10226	Taxe aménagement		
						1068	Excédent Fct Capitalisé		5 581,96 €
		Sous-Total	43 315,68 €	7 050,02 €	12 649,55 €		Sous-total	- €	5 581,96 €
	454102	travaux pour compte de tiers			- €	Ch 13	Subventions	37 733,72 €	37 733,72 €
	Ch 20	Etudes					<i>et restes à réaliser</i>		
	Ch 204	Subventions d'équipement versées				Ch 16	Emprunts nouveau		
	Ch 21	Acquisitions (matériaux, équipement, terrain)					<i>et restes à réaliser</i>		
	Ch 23	Travaux en cours					Participations		
		<i>et restes à réaliser</i>				021	Virement de la section de fonct	5 581,96 €	7 067,59 €
		Sous-Total	- €	- €	- €		Sous-total	43 315,68 €	37 733,72 €
	<b>Total Dépenses</b>	<b>43 315,68 €</b>	<b>7 050,02 €</b>	<b>12 649,55 €</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>43 315,68 €</b>	<b>37 733,72 €</b>	
								<b>12 649,55 €</b>	
						<b>Ecriture des résultats d'investissement de l'exercice 2025</b> Résultat de l'exercice 2025 (recettes-dépenses) (A) 30 683,70 € Résultat reporté de l'exercice précédent (2024) (B) - 36 265,66 € Résultat total d'investissement 2025 (C = A+B) - 5 581,96 € Solde des restes à réaliser (D = recettes-dépenses) - € <b>Résultat définitif d'investissement (C+D) - 5 581,96 €</b>			
<b>FONCTIONNEMENT</b>									
	Ch 011	Caractère général	49 065,81 €	33 698,90 €	21 151,52 €	Ch 70	Vente de produits	25 890,40 €	26 580,19 €
	Ch 012	Personnel	15 000,00 €	14 968,65 €	832,80 €	Ch 013	atténuation de Charges		
	Ch 65	Autres charges	11 340,00 €	11 340,00 €	- €	Ch 73	Impôts et taxes		
	Ch 66	Charges financières	88,57 €	88,57 €	70,94 €	Ch 74	Dotations		
	Ch 67	Charges exceptionnelles				Ch 75	Produits divers		
	Ch 68	Provision				Ch 77	Produits exceptionnels		
		Sous-Total	75 494,38 €	60 096,12 €	22 055,26 €		Sous-total	25 890,40 €	26 580,19 €
	Ch 022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €			25 890,40 €	26 580,19 €
	014	Atténuation de produit redevances				002	Cumul de l'excédent de fonct	55 845,94 €	16 748,05 €
	Ch 042	Amortissements				7768	Amortissement		
	023	Virement à la SI	5 581,96 €		7 067,59 €	78	reprise sur provision		
		Sous-Total							
		<b>Total Dépenses</b>	<b>81 076,34 €</b>	<b>60 096,12 €</b>	<b>29 122,85 €</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>81 736,34 €</b>	<b>26 580,19 €</b>
									<b>29 122,85 €</b>
						<b>Ecriture des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025</b> Résultat de l'exercice 2025 (recettes-dépenses) (E) - 33 515,93 € Résultat reporté de l'exercice précédent (2024) (F) 55 845,94 € Résultat total de fonctionnement 2025 (G = E+F) 22 330,01 € Financement du déficit d'investissement (1068) (E) - 5 581,96 € <b>Résultat définitif de fonctionnement (G-E) 16 748,05 €</b>			

## FONCTIONNEMENT 2025

### En dépenses de fonctionnement :

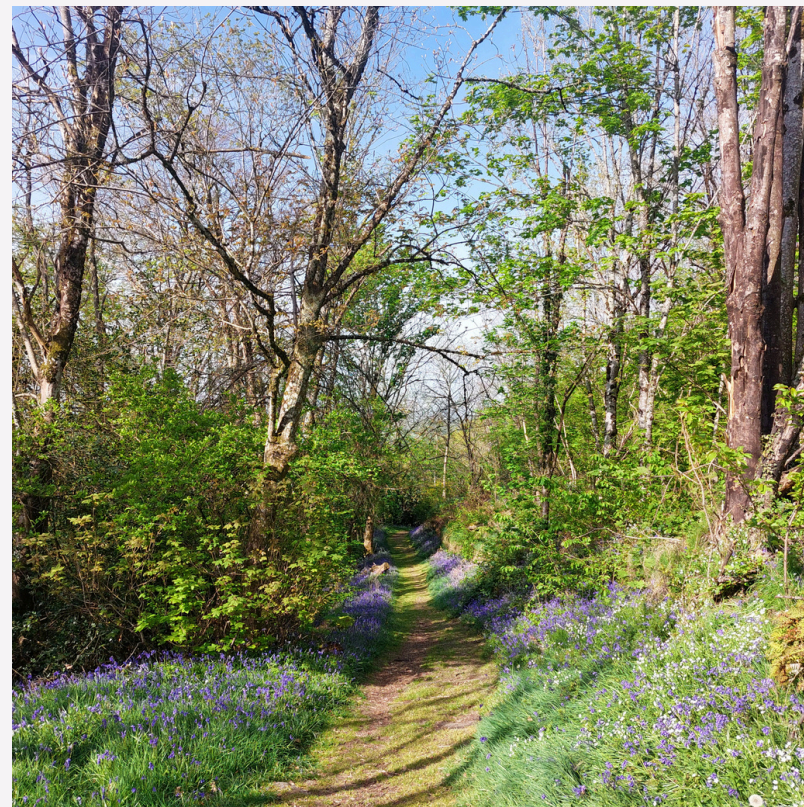
- Des charges de fonctionnement de l'ONF moins importantes que prévues. (-15000 € environ)
- Un excédent du budget reversé au budget général en plus des remboursements du personnel (26 038.65 €)

### En recettes de fonctionnement :

- Des recettes à hauteur de 22 673.45 € contre 111 856 € l'année précédente

## INVESTISSEMENT 2025

La subvention de la région pour le reboisement des parcelles scolytées en 2024 est arrivée en 2025 (37 733.72€)



## FONCTIONNEMENT 2026

Les recettes prévues de ventes de bois sont prévues à hauteur de 8 468.06 €, ce qui implique moins de dépenses dans les frais ONF

Le recours au bois de nos forêts est de plus en plus récurrent pour mener à bien nos projets de constructions.

Cela est très avantageux, car il s'agit d'un circuit court, mais il implique moins de recettes de vente à l'extérieur.

## INVESTISSEMENT 2026

En investissement, rien n'est à signaler hormis le remboursement de l'emprunt contracté en 2000 pour le reboisement qui se termine en 2029.

- 001 Déficit reporté : 5581.96€
- 1068 : Recettes d'investissement : 5 581.96 € (ponction de notre excédent de fonctionnement pour compenser le déficit d'investissement)



# BUDGET CCAS

- Les chiffres clés - Vue d'ensemble (2025 et 2026) (p.34)
- Résumé synthétique de l'exécution 2025 (p.35)
- Résumé synthétique de la prévision 2026 (p.35)
- Détails (comptes, exécutions, prévisions) (p.44)

Le budget annexe du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sert à isoler comptablement les activités du CCAS de celles du budget principal de la commune.

Le CCAS est un établissement public distinct de la commune, **à ne pas confondre avec le Centre Social Intercommunal des portes du Morvan (qui est une association autonome).**

Le budget annexe permet de :

- suivre clairement les dépenses et les recettes à caractère très sociales ;
- éviter les confusions avec les comptes communaux ;
- respecter l'autonomie financière du CCAS.

Le budget annexe permet de rendre lisible l'action sociale menée dans la commune, notamment :

- les aides facultatives ;
- les dispositifs d'urgence sociale ;
- la participation de la commune au financement du CCAS.

Le CCAS peut recevoir :

- des subventions de la commune ;
- des dons ou legs ;
- des recettes liées à certains services (1/3 des recettes des ventes des concessions du cimetière...)

Comme toute entité publique autonome, le CCAS doit :

- voter un budget (**ce sont les membres du CCAS qui ont les droits de vote**) ;
- suivre un plan comptable adapté ;
- rendre ses comptes au comptable public.

# LA VUE D'ENSEMBLE

La vue d'ensemble permet de traiter sur un seul document l'ensemble des dépenses et des recettes des différentes sections. Elle permet de visualiser les évolutions d'une année par rapport à une autre.

	DEPENSES			RECETTES							
	BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026	BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026					
<b>INVESTISSEMENT</b>	001	Déficit reporté			001	Excédent reporté					
	Ch 16	Remboursement du capital d'emprunt	- €		Ch 040	Amortissement					
	198	Amortissements			Ch 024	Vente immobilières					
	Ch 041	Ecritures ordre			Ch 041	Ecritures ordre					
	Ch 274	Prêts	3000	522,5	2 600,00 €	274	Prêts	3 000,00 €	522,50 €	2 600,00 €	
		<i>et restes à réaliser</i>			400,00 €		<i>et restes à réaliser</i>			400,00 €	
		Sous-Total	3 000,00 €	522,50 €	3 000,00 €	1068	Excédent Fct Capitalisé				
							Sous-total	3 000,00 €	522,50 €	3 000,00 €	
	454102	travaux pour compte de tiers			- €	Ch 13	Subventions	- €	- €		
	Ch 20	Etudes					<i>et restes à réaliser</i>				
	Ch 204	Subventions d'équipement versées				Ch 16	Emprunts nouveau				
	Ch 21	Acquisitions (matériaux, équipement, terrain)					<i>et restes à réaliser</i>				
	Ch 23	Travaux en cours					Participations				
		<i>et restes à réaliser</i>				021	Virement de la section de fonctionnement				
		Sous-Total	- €	- €	- €		Sous-total		- €		
	<b>Total Dépenses</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>522,50 €</b>	<b>3 000,00 €</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>522,50 €</b>	<b>3 000,00 €</b>		
				<b>Ecriture des résultats d'investissement de l'exercice 2025</b> Résultat de l'exercice 2025 (recettes-dépenses) (A) 0,00 Résultat reporté de l'exercice précédent (2024) (B) 0,00 Résultat total d'investissement 2025 (C = A+B) 0,00 Solde des restes à réaliser (D = recettes-dépenses) 0,00 <b>Résultat définitif d'investissement (C+D) 0,00</b>							
<b>FONCTIONNEMENT</b>	DEPENSES			RECETTES							
		BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026		BP 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026			
	Ch 011	Caractère général	4 105,00 €	2 047,00 €	4 105,00 €	Ch 70	Vente de produits	400,00 €	789,99 €	800,00 €	
	Ch 012	Personnel				Ch 013	atténuation de Charges				
	Ch 65	Autres charges	4 144,40 €	2 616,96 €	4 970,43 €	Ch 73	Impôts et taxes				
	Ch 66	Charges financières				Ch 74	Dotations		3 000,00 €	3 000,00 €	
	Ch 67	Charges exceptionnelles				Ch 75	Produits divers	4 300,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €	
	Ch 68	Provision				Ch 77	Produits exceptionnels				
		Sous-Total	8 249,40 €	4 663,96 €	9 075,43 €		Sous-total	4 700,00 €	5 089,99 €	5 100,00 €	
	Ch 022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €		002	Cumul de l'excédent de fonc	3 549,40 €		3 975,43 €
	014	Atténuation de produit redevances				7768	Amortissement				
	Ch 042	Amortissements				78	reprise sur provision				
	023	Virement à la SI									
		Sous-Total									
		<b>Total Dépenses</b>	<b>8 249,40 €</b>	<b>4 663,96 €</b>	<b>9 075,43 €</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>8 249,40 €</b>	<b>5 089,99 €</b>	<b>9 075,43 €</b>	
				<b>Ecriture des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025</b> Résultat de l'exercice 2025 (recettes-dépenses) (E) 426,03 € Résultat reporté de l'exercice précédent (2024) (F) 3 549,40 € Résultat total de fonctionnement 2025 (G = E+F) 3 975,43 € Financement du déficit d'investissement (1068) (E) - € <b>Résultat définitif de fonctionnement (G-E) 3 975,43 €</b>							

## RÉSUMÉ SYNTHÉTIQUE DE L'EXÉCUTION 2025

### En fonctionnement :

- Compte 623 : la facture du repas de fin d'année pour les personnes âgées (2024) a été comptabilisé sur 2025.
- Compte 65133 : 10 secours d'urgence demandés en 2025 (867.94 € ) contre 6 en 2024 (1117.34€) mais pour des montants moins importants
- Des recettes de concessions plus importantes que prévues (789.99€)

### En investissement :

- Un micro crédit contracté en 2025 pour 522.50€ continue à être remboursé régulièrement (un microcrédit en 2024 pour 1000€ complètement soldé)

## PRÉVISIONS 2026

### En fonctionnement :

- Il s'agit sensiblement des mêmes prévisions que 2025
- Compte 623 : la provision pour le paiement de la facture du repas de fin d'année des personnes de plus de 80 ans est constituée
- Compte 65133 : le secours d'urgence est approvisionné à hauteur de 3 170.43 €. (505.74€ ont déjà été distribués depuis le début de l'année 2026)

### En investissement :

- 3 000€ sont budgétés en dépenses comme en recettes pour les microcrédits (400 € déjà empruntés depuis début 2026)



## ANNEXE 1

## BUDGET GENERAL

BUDGET LORMES 2026

## DEPENSES FONCTIONNEMENT

Compte M57	BP 2025	CA2025	BP2026
6042 - Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	27 888,00 €	29 444,55 €	25 800,00 €
60611 - Eau et assainissement	5 010,00 €	4 896,82 €	5 000,00 €
60612 - Énergie - Électricité	44 754,89 €	32 341,08 €	30 436,16 €
60613 - Chauffage urbain	42 000,00 €	48 970,64 €	50 000,00 €
60618 - Autres fournitures non stockables	671,09 €	896,85 €	500,00 €
60621 - Combustibles	14 000,00 €	16 196,13 €	17 491,82 €
60622 - Carburants	7 000,00 €	5 927,68 €	7 113,22 €
60623 - Alimentation	1 300,00 €	1 692,49 €	1 700,00 €
60631 - Fournitures d'entretien	3 000,00 €	3 790,69 €	4 000,00 €
60632 - Fournitures de petit équipement	35 130,84 €	20 684,37 €	27 000,00 €
dt Fournitures de petit équipement - MAIRIE	22 000,00 €	34 926,88 €	27 000,00 €
dt Fournitures de petit équipement - DEFFINORD MORVAN	- 27 891,26 €	1 122,51 €	- 19 227,32 €
60633 - Fournitures de voirie	11 764,72 €	3 616,22 €	7 700,00 €
60636 - Vêtements de travail	1 200,00 €	1 080,97 €	1 200,00 €
6064 - Fournitures administratives	4 000,00 €	2 837,11 €	3 000,00 €
6067 - Fournitures scolaires	5 000,00 €	5 092,36 €	5 000,00 €
6068 - Autres matières et fournitures	4 500,00 €	5 340,32 €	11 000,00 €
6132 - Locations immobilières	13 000,00 €	12 050,00 €	12 050,00 €
61351- Locations matériel roulant	3 000,00 €	2 696,72 €	3 000,00 €
61358 - Locations mobilières	21 000,00 €	19 238,06 €	19 240,00 €
614- charges locatives	2 600,00 €	2 520,00 €	2 520,00 €
61521 - Terrains	7 247,00 €	12 507,73 €	9 023,74 €
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	30 000,00 €	17 800,89 €	30 000,00 €
615228 - Entretien et réparations autres bâtiments	4 176,00 €	26 577,73 €	1 000,00 €
dt Entretien et réparations autres bâtiments MAIRIE		20 980,73 €	1 000,00 €
dt Entretien et réparations autres bâtiments DEFFINORD MORVAN	- 7 824,00 €	5 597,00 €	- 16 180,66 €
615231 - Entretien et réparations voiries	8 147,00 €	6 041,92 €	9 675,00 €
61551 - Matériel roulant	3 500,00 €	5 129,08 €	5 000,00 €
61558- sur autres biens mobiliers	694,29 €	1 269,70 €	1 000,00 €
6156 - Maintenance	20 305,71 €	20 350,78 €	20 500,00 €
6161 - Assurance multirisques	20 027,16 €	20 028,49 €	22 960,04 €
6182 - Documentation générale et technique	1 700,00 €	1 718,75 €	1 700,00 €
6188 - Autres frais divers	1 200,00 €	1 531,81 €	1 500,00 €
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	330,00 €	330,00 €	330,00 €
62261 - Honoraires MEDICAUX	80,00 €	80,00 €	80,00 €
62268 - Honoraires	1 200,00 €	2 652,00 €	41 644,00 €
6227 Frais acte et contentieux	150,00 €	2 412,90 €	2 412,90 €
6228 - Divers	4 220,00 €	3 050,00 €	17 523,82 €
6232 - Fêtes et cérémonies	26 000,00 €	23 773,57 €	23 000,00 €
6234 - Réceptions	9 000,00 €	3 762,52 €	4 000,00 €
6236 - Catalogues et imprimés		400,00 €	
6237 - Publications	1 200,00 €	1 913,30 €	2 000,00 €
6245- Transports collectifs	45 263,08 €	42 059,13 €	56 333,76 €
6251 - Missions	4 790,79 €	2 229,56 €	2 500,00 €
6261 - Frais d'affranchissement	4 200,00 €	4 194,03 €	4 586,17 €
6262 - Frais de télécommunications	12 000,00 €	13 075,91 €	13 000,00 €
627 - Services bancaires et assimilés	200,00 €	32,02 €	40,00 €
6281 - Concours divers (cotisations,...)	16 500,00 €	13 775,06 €	14 000,00 €
6288 - Autres services extérieurs	10 000,00 €	8 323,60 €	13 805,16 €
63512 - Taxes foncières	19 143,00 €	19 143,00 €	18 873,00 €
63513- Autres impôts locaux	1 000,00 €	1 020,00 €	1 020,00 €
011 - Charges à caractère général	504 323,57 €	474 496,54 €	551 258,79 €

Compte M57

	BP 2025	CA2025	BP2026
6218 - Autre personnel extérieur	26 852,63 €	38 091,78 €	30 261,48 €
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	365,64 €	388,48 €	374,76 €
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	11 336,16 €	12 045,43 €	11 621,64 €
6338 - Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	1 184,28 €	1 252,80 €	1 211,64 €

BUDGET LORMES 2026

## DEPENSES FONCTIONNEMENT

Compte M57	BP 2025	CA2025	BP2026
6042 - Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	27 888,00 €	29 444,55 €	25 800,00 €
60611 - Eau et assainissement	5 010,00 €	4 896,82 €	5 000,00 €
60612 - Énergie - Électricité	44 754,89 €	32 341,08 €	30 436,16 €
60613 - Chauffage urbain	42 000,00 €	48 970,64 €	50 000,00 €
60618 - Autres fournitures non stockables	671,09 €	896,85 €	500,00 €
60621 - Combustibles	14 000,00 €	16 196,13 €	17 491,82 €
60622 - Carburants	7 000,00 €	5 927,68 €	7 113,22 €
60623 - Alimentation	1 300,00 €	1 692,49 €	1 700,00 €
60631 - Fournitures d'entretien	3 000,00 €	3 790,69 €	4 000,00 €
60632 - Fournitures de petit équipement	35 130,84 €	20 684,37 €	27 000,00 €
dt Fournitures de petit équipement - MAIRIE	22 000,00 €	34 926,88 €	27 000,00 €
dt Fournitures de petit équipement - DEFFINORD MORVAN	- 27 891,26 €	1 122,51 €	- 19 227,32 €
60633 - Fournitures de voirie	11 764,72 €	3 616,22 €	7 700,00 €
60636 - Vêtements de travail	1 200,00 €	1 080,97 €	1 200,00 €
6064 - Fournitures administratives	4 000,00 €	2 837,11 €	3 000,00 €
6067 - Fournitures scolaires	5 000,00 €	5 092,36 €	5 000,00 €
6068 - Autres matières et fournitures	4 500,00 €	5 340,32 €	11 000,00 €
6132 - Locations immobilières	13 000,00 €	12 050,00 €	12 050,00 €
61351- Locations matériel roulant	3 000,00 €	2 696,72 €	3 000,00 €
61358 - Locations mobilières	21 000,00 €	19 238,06 €	19 240,00 €
614- charges locatives	2 600,00 €	2 520,00 €	2 520,00 €
61521 - Terrains	7 247,00 €	12 507,73 €	9 012,74 €
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	30 000,00 €	17 800,89 €	30 000,00 €
615228 - Entretien et réparations autres bâtiments	4 176,00 €	26 577,73 €	1 000,00 €
dt Entretien et réparations autres bâtiments MAIRIE		20 980,73 €	1 000,00 €
dt Entretien et réparations autres bâtiments DEFFINORD MORVAN	- 7 824,00 €	5 597,00 €	- 16 180,66 €
615231 - Entretien et réparations voiries	8 147,00 €	6 041,92 €	9 675,00 €
61551 - Matériel roulant	3 500,00 €	5 129,08 €	5 000,00 €
61558- sur autres biens mobiliers	694,29 €	1 269,70 €	1 000,00 €
6156 - Maintenance	20 305,71 €	20 350,78 €	20 500,00 €
6161 - Assurance multirisques	20 027,16 €	20 028,49 €	23 082,80 €
6182 - Documentation générale et technique	1 700,00 €	1 718,75 €	1 700,00 €
6188 - Autres frais divers	1 200,00 €	1 531,81 €	1 500,00 €
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	330,00 €	330,00 €	330,00 €
62261 - Honoraires MEDICAUX	80,00 €	80,00 €	80,00 €
62268 - Honoraires	1 200,00 €	2 652,00 €	41 644,00 €
6227 Frais acte et contentieux	150,00 €	2 412,90 €	2 412,90 €
6228 - Divers	4 220,00 €	3 050,00 €	17 523,82 €
6232 - Fêtes et cérémonies	26 000,00 €	23 773,57 €	23 000,00 €
6234 - Réceptions	9 000,00 €	3 762,52 €	4 000,00 €
6236 - Catalogues et imprimés		400,00 €	
6237 - Publications	1 200,00 €	1 913,30 €	2 000,00 €
6245- Transports collectifs	45 263,08 €	42 059,13 €	56 333,76 €
6251 - Missions	4 790,79 €	2 229,56 €	2 500,00 €
6261 - Frais d'affranchissement	4 200,00 €	4 194,03 €	4 586,17 €
6262 - Frais de télécommunications	12 000,00 €	13 075,91 €	13 000,00 €
627 - Services bancaires et assimilés	200,00 €	32,02 €	40,00 €
6281 - Concours divers (cotisations,...)	16 500,00 €	13 775,06 €	14 000,00 €
6288 - Autres services extérieurs	10 000,00 €	8 323,60 €	13 805,16 €
63512 - Taxes foncières	19 143,00 €	19 143,00 €	18 873,00 €
63513- Autres impôts locaux	1 000,00 €	1 020,00 €	1 020,00 €
011 - Charges à caractère général	504 323,57 €	474 496,54 €	560 037,55 €
73952 Fraction compensatoire			200,00 €
014 - Atténuations de produits	156 054,00 €	155 854,00 €	155 854,00 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)			
Total dépenses réelles de fonctionnement	1 690 971,99 €	1 651 812,25 €	1 790 899,84 €
023 - Virement à la section d'investissement	252 601,78 €	251 064,40 €	230 897,96 €
Total dépenses de fonctionnement	1 943 573,77 €		2 021 797,80 €

# RECETTES FONCTIONNEMENT

## ANNEXE 2 BUDGET GENERAL

Compte	BP2025	CA 2025	BP2026
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	58 818,16 €	52 923,29 €	102 029,90 €
6459 - Remboursements sur charges de SS et de prévoyance		6 608,17 €	
<b>013 - Atténuations de charges</b>	<b>58 818,16 €</b>	<b>59 531,46 €</b>	<b>102 029,90 €</b>
70311 - Concession dans les cimetières (produit net)	850,00 €	1 680,01 €	1 000,00 €
70323 - Redevance d'occupation du domaine public communal	4 500,00 €	4 415,14 €	4 415,14 €
7067 - Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigneme	15 544,35 €	14 870,37 €	14 004,28 €
706888 - Autres		200,00 €	
708421 - mise a dispo depersonnel facturée au BA	45 000,00 €	44 937,44 €	32 430,99 €
70848 - aux autres organismes	2 000,00 €		
70878 - par d'autres redevables	62 462,07 €	51 490,72 €	39 548,08 €
<b>70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>130 356,42 €</b>	<b>117 593,68 €</b>	<b>91 398,49 €</b>
73223-FPIC et Fond departemental des DMT0 (drt de mutations a titre onéreux)	53 158,00 €	50 882,00 €	50 882,00 €
7345 produits des amendes de police		3 465,00 €	- €
7352 - fraxtion comp cvae	17 750,00 €	17 750,00 €	17 750,00 €
7358- Autres fraction de tVA		49,00 €	49,00 €
<b>73 - Impots et taxes</b>	<b>70 908,00 €</b>	<b>72 146,00 €</b>	<b>68 681,00 €</b>
73111 - Impôts directs locaux	700 052,00 €	688 273,00 €	688 273,00 €
73113 - Taxe sur les Surfaces Commerciales	11 055,00 €	11 210,00 €	11 210,00 €
73114 - Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	16 120,00 €	19 841,00 €	19 841,00 €
73118 autres contributions directes	2 916,00 €	78,00 €	78,00 €
73154 - Droits de place	552,00 €	360,00 €	360,00 €
<b>731 -Fiscalité locale</b>	<b>730 695,00 €</b>	<b>719 762,00 €</b>	<b>719 762,00 €</b>
74111 - Dotation forfaitaire	174 510,00 €	174 510,00 €	174 510,00 €
74121 - Dotation de solidarité rurale	327 094,00 €	327 094,00 €	327 094,00 €
74127 - Dotation nationale de péréquation	51 789,00 €	51 789,00 €	51 789,00 €
742 - Dotations aux élus locaux	255,00 €	255,00 €	255,00 €
744 - FCTVA	3 269,97 €	2 914,68 €	3 204,00 €
74718 - Autres	99 662,88 €	174 054,88 €	71 701,43 €
7472 - Régions	8 000,00 €	5 000,00 €	
74751 - GFP de rattachement	29 630,16 €	32 078,94 €	19 689,71 €
74832 - Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	3 992,00 €	3 992,00 €	3 992,00 €
74833 -Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	6 948,00 €	6 948,00 €	6 948,00 €
74836- Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP d'habitat		6 364,58 €	6 364,58 €
748374- Dotation de développement -biodiversité et aménités rurales		28 367,00 €	28 367,00 €
748383- reversement obligatoire de la part CPS des communes membres d'EPCI à fiscalité additionnelle	12 197,00 €	12 197,00 €	12 197,00 €
7484-Dotation recensement		2 938,50 €	
7485 - Dotation pour les titres sécurisés	10 500,00 €	11 000,00 €	9 000,00 €
<b>74 - Dotations, subventions et participations</b>	<b>727 848,01 €</b>	<b>839 503,58 €</b>	<b>715 111,72 €</b>
752 - Revenus des immeubles	52 952,73 €	49 514,13 €	54 142,71 €
7551- excédent des budgets DM	11 340,00 €	11 340,00 €	
75738 Autres	25 910,00 €	- €	- €
7588 - Autres produits divers de gestion courante	12 414,90 €	12 066,74 €	18 966,00 €
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>102 617,63 €</b>	<b>72 920,87 €</b>	<b>73 108,71 €</b>
773 mandats annules	500,00 €	2 312,06 €	
775 - Produits des cessions d'immobilisations	1 559,00 €	17 059,00 €	
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>2 059,00 €</b>	<b>19 371,06 €</b>	<b>- €</b>
7768 Neutralisation	2 048,00 €		36 000,00 €
7761 moins value			
<b>042 opération ordre entre sections</b>	<b>2 048,00 €</b>	<b>2 048,00 €</b>	<b>36 000,00 €</b>
7865 Reprise sur provision			
<b>78 - Reprise sur provision</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>1 335,76 €</b>
<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 825 350,22 €</b>	<b>1 902 876,65 €</b>	<b>1 806 091,82 €</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	122 100,04 €		215 705,98 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 947 450,26 €</b>	<b>1 902 876,65 €</b>	<b>2 021 797,80 €</b>



## ANNEXE 4

BUDGET  
EAU

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Compte	BP2025	CA2025	BP 2026
	6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie,,)	31 000,00 €	33 166,19 €	28 522,92 €
6063 - Entretien et fourniture de petit équipement	1 050,00 €	1 050,00 €	1 200,00 €	
6071 compteur	433,80 €	433,80 €		
611 - Sous-traitance générale	78 960,00 €	78 960,00 €	82 000,00 €	
61521 - Entretien et réparations bâtiments publics				
61523 - Entretien et réparations réseaux	500,00 €	2 163,04 €	2 500,00 €	
618 - Divers	20 100,00 €	8 529,98 €	10 000,00 €	
627- frais bancaires	1 537,92 €	1 451,99 €	200,00 €	
624 transport	5 000,00 €	5 600,00 €	5 000,00 €	
623 Publicité publication				
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	1 300,00 €	1 080,70 €	1 200,00 €	
63711- Autres impôts, taxes et versements assimilé	8 000,00 €	7 747,00 €	8 000,00 €	
<b>Total 011 Charges à caractère général</b>	<b>147 881,72 €</b>	<b>140 182,70 €</b>	<b>138 622,92 €</b>	
621 - Personnel extérieur au service	20 000,00 €	19 981,75 €	11 220,46 €	
<b>Total 012 charges de personnel</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>19 981,75 €</b>	<b>11 220,46 €</b>	
701249 - Reversement redevance pour pollution d'o	60 570,26 €	28 852,00 €	3 664,12 €	
701269- Reversement redevance préservation ress	7 500,00 €		24 787,67 €	
<b>Total 014 atténuation de produits</b>	<b>68 070,26 €</b>	<b>28 852,00 €</b>	<b>28 451,79 €</b>	
6811 - Dotations aux amortissements immos corpor	36 317,73 €	36 317,73 €	40 349,88 €	
<b>Total 042 Operations d'ordre</b>	<b>36 317,73 €</b>	<b>36 317,73 €</b>	<b>40 349,88 €</b>	
6541- Créances admises en non-valeur			2 297,02 €	
6542 - Créances éteintes	2 000,00 €			
<b>Total 65 Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>1 527,09 €</b>	<b>2 297,02 €</b>	
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	2 059,57 €	2 059,57 €	4 040,36 €	
<b>Total 66 Charges financières</b>	<b>2 059,57 €</b>	<b>2 059,57 €</b>	<b>4 040,36 €</b>	
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 021,13 €	731,59 €	500,00 €	
678 - Autres charges exceptionnelles	500,00 €	354,92 €	500,00 €	
<b>Total 67 Charges exceptionnelles</b>	<b>1 521,13 €</b>	<b>1 086,51 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	
6817 dotation provision	1 200,00 €	1 149,93 €	1 150,00 €	
<b>Total 68 Dotations aux provisions</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>1 149,93 €</b>	<b>1 150,00 €</b>	
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>279 050,41 €</b>	<b>231 157,28 €</b>	<b>227 132,43 €</b>	
023 - Virement à la section d'investissement	3 617,64 €		16 786,61 €	
<b>TOTAL</b>	<b>282 668,05 €</b>	<b>231 157,28 €</b>	<b>243 919,04 €</b>	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Compte	BP2025	CA 2025	BP 2026
	777 - Quote-part des subvent° d'inv, virées au résultat	12 952,39 €	12 952,00 €	13 167,00 €
7811 reprise				
<b>Total 042 operations d'ordre</b>	<b>12 952,39 €</b>	<b>12 952,00 €</b>	<b>13 167,00 €</b>	
7011 - Ventes d'eau	97 735,21 €	119 605,72 €	120 607,24 €	
701261 redevance conso (2025)	29 321,78 €	30 278,61 €	25 469,85 €	
7011 - Redevance pour prelevement d'origine dome	5 934,48 €	264,90 €	5 685,76 €	
7064 - Locations de compteurs	52 907,26 €	54 138,40 €	55 292,30 €	
7068 - Autres prestations de services	1 000,00 €	997,11 €	2 000,00 €	
<b>Total 70 Vente de produits</b>	<b>186 898,73 €</b>	<b>205 284,74 €</b>	<b>209 055,15 €</b>	
<b>Total 75 Autres produits de gestion courante</b>	<b>1,00 €</b>	<b>5,76 €</b>	<b>8,00 €</b>	
<b>Total 77 Produits exceptionnels</b>	<b>10,00 €</b>	<b>187,34 €</b>	<b>200,00 €</b>	
<b>Total 78 reprise sur provisions</b>			<b>2 239,14 €</b>	
<b>Total recettes réelles</b>	<b>199 862,12 €</b>	<b>218 429,84 €</b>	<b>224 669,29 €</b>	
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou dé	61 039,56 €		48 312,12 €	
<b>Total</b>	<b>260 901,68 €</b>	<b>218 429,84 €</b>	<b>272 981,41 €</b>	

## ANNEXE 5

BUDGET  
EAU

Budget 2026 - INVESTISSEMENT EAU							
OPERATIONS	Dépenses			2025	Recettes		
	ca 2025	DEPENSES NOUVELLES	BP2026		ca2025	Recettes nouvelles	BP2026
	87 318,43 €	320 302,09 €	325 002,09 €		225 005,36 €	325 002,09 €	325 002,09 €
OPERATIONS FINANCIERE S							
OPERATIONS	Dépenses			OPERATIONS	Recettes		
	ca 2025	DEPENSES NOUVELLES	BP2026		ca 2025	Recettes nouvelles	BP2026
OPFI - Opérations financières	15 191,42 €	3 014,84 €	3 014,84 €	OFI - Opérations financières	13 723,39 €	24 452,21 €	24 452,21 €
001 Déficit antérieur reporté				001 Excédent ant. Repor		7 665,60 €	
1068 Excéd. Fonct. Capitalisé				1068 Excéd. Fonct. Capitalisé			
1641 Emprunts en unités euro	1 468,03 €	3 014,84 €	3 014,84 €	021 Virement section fonctionne		16 786,61 €	
1681 Emprunt taux 0				1641 Emprunts			
1676 Locations ventes				024 Produit de cession			
Ch041 opérations patrimoniales	13 723,39 €			Ch041 opérations patrimoniales	13 723,39 €		
OOSS Opération ordre section	12 952,00 €	13 167,00 €	13 167,00 €	OOSS Opération ordre section	36 317,73 €	40 349,88 €	40 349,88 €
1391				2802			
<b>TOTAL OPERATIONS FINANCIERE S</b>	<b>28 143,42 €</b>	<b>16 181,84 €</b>	<b>16 181,84 €</b>	<b>TOTAL OPERATIONS FINANCIERE S</b>	<b>50 041,12 €</b>	<b>64 802,09 €</b>	<b>64 802,09 €</b>
Budget 2026- Nouveaux INVESTISSEMENTS							
OPERATIONS	Dépenses			OPERATIONS	Recettes		
	ca 2025	DEPENSES NOUVELLES	BP2026		ca 2025	Recettes nouvelles	BP2026
202501 Surpresseur et travaux chemin grange billion		26 368,00 €	26 368,00 €	202501 Surpresseur et travaux chemin grange billion		10 000,00 €	10 000,00 €
raccordement res eau		6 387,00 €		participation propriétaires			- €
Surpresseur et modif res eau		19 981,00 €					- €
202401 Branchements eau	4 532,35 €	10 808,25 €	10 808,25 €	202401 Branchements eau			- €
Branchements annuels		5 000,00 €					- €
1/2 Branchements casino		5 808,25 €					- €
							- €
202502 Raccordement la Bussière	2 000,00 €	243 000,00 €	243 000,00 €	202502 Raccordement la Bussière		243 000,00 €	243 000,00 €
travaux		243 000,00 €		Ag eau		61 600,00 €	
				Raccordements particuliers		10 500,00 €	
				Emprunt		170 900,00 €	
202503 Brides de sectorisation	- €	4 700,00 €	4 700,00 €	202503 Compteurs sur les conduites			- €
La Vallée Marnay				La Vallée Marnay			- €
Fadray		3 200,00 €		Fadray			- €
Sonne		1 500,00 €		Sonne			- €
							- €
202506 etude ressources en eau	3 200,00 €	14 400,00 €	14 400,00 €	202506 etude ressources en eau		7 200,00 €	7 200,00 €
Etude NI	3 200,00 €			Agence de l'eau		7 200,00 €	7 200,00 €
Etude technico écoq							- €
2026 Travaux amélioration qualité de l'eau		9 544,00 €	9 544,00 €	2026 Travaux amélioration qualité de l'eau			- €
Installation compteur ultrasons et satellites telegestion Sonne		9 544,00 €					- €
							- €
<b>TOTAL</b>	<b>9 732,35 €</b>	<b>304 120,25 €</b>	<b>308 820,25 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>	<b>260 200,00 €</b>	<b>260 200,00 €</b>
Budget 2026- INVESTISSEMENT OPERATIONS INSCRITES AU CA 2025							
OPERATIONS	Dépenses			OPERATIONS	Recettes		
	ca 2025	DEPENSES NOUVELLES	BP2026		ca 2025	Recettes nouvelles	BP2026
202403 Reprise du réservoir du bourg				202403 Reprise du réservoir du bourg	174 964,24 €		- €
mo				AE 40%			- €
Reprise du réservoir du bourg				DETR 30%			- €
avenant				Emprunt 2025			- €
202402 Réserve incendie	33 733,66 €			202402 Réserve incendie Moulins			- €
Les Moulins				Emprunt 2025			- €
L'écorchien ( devis de 2023)							- €
Analys eur							- €
							- €
202504 POMPE S	6 129,00 €			202504 POMPE S			- €
							- €
202505 telegestion	9 580,00 €			202505 telegestion			- €
<b>TOTAL</b>	<b>49 442,66 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>174 964,24 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

**ANNEXE 6**

**BUDGET**

**ASSAINISSEMENT**

BUDGET ASSAINISSEMENT 2026

**DEPENSES FONCTIONNEMENT**

Compte	BP 2025	CA 2025	BP 2026
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	26 761,05 €	16 084,65 €	15 342,41 €
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	4 000,00 €	2 933,30 €	3 000,00 €
6068 - Autres matières et fournitures	1 500,00 €	2 623,08 €	3 000,00 €
61521 - Entretien et réparations bâtiments publics	3 000,00 €	2 866,28 €	3 000,00 €
61523 - Entretien et réparations réseaux	6 000,00 €	3 034,80 €	3 500,00 €
6156- Maintenance	555,67 €	906,96 €	1 000,00 €
618 - Divers	3 000,00 €	5 987,54 €	6 000,00 €
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	300,00 €	322,94 €	330,00 €
627- Frais bancaires	100,00 €	72,29 €	100,00 €
628 - Divers	4 149,79 €	4 519,74 €	4 600,00 €
<b>Total O11</b>	<b>49 366,51 €</b>	<b>39 351,58 €</b>	<b>39 872,41 €</b>
621- Personnel extérieur au service	10 000,00 €	9 987,04 €	20 377,73 €
<b>Total O12</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>9 987,04 €</b>	<b>20 377,73 €</b>
706129 - Reversement redevance pour modernisation de	16 158,59 €	15 935,00 €	8 700,00 €
<b>Total O14</b>	<b>16 158,59 €</b>	<b>15 935,00 €</b>	<b>8 700,00 €</b>
6811 - Dotations aux amortissements immos corporelles	64 547,46 €	64 419,95 €	64 528,95 €
<b>Total O42</b>	<b>64 547,46 €</b>	<b>64 419,95 €</b>	<b>64 528,95 €</b>
6541 - Créances admises en non-valeur	1 500,00 €	557,01 €	1 000,00 €
<b>Total 65</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>557,01 €</b>	<b>1 000,00 €</b>
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	300,00 €	518,36 €	500,00 €
678 - Autres charges exceptionnelles	500,00 €	220,82 €	300,00 €
<b>Total 67</b>	<b>800,00 €</b>	<b>739,18 €</b>	<b>800,00 €</b>
6817 dotation provision	600,00 €	570,10 €	600,00 €
<b>Total 68</b>	<b>600,00 €</b>	<b>570,10 €</b>	<b>600,00 €</b>
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>142 972,56 €</b>	<b>131 559,86 €</b>	<b>135 879,09 €</b>

BUDGET ASSAINISSEMENT 2026

**RECETTES FONCTIONNEMENT**

Compte	BP 2025	CA 2025	BP 2026
777 - Quote-part des subvent° d'inv, virées au résultat de	33 430,00 €	33 430,00 €	33 430,00 €
<b>Total O42</b>	<b>33 430,00 €</b>	<b>33 430,00 €</b>	<b>33 430,00 €</b>
70611 - Redevance d'assainissement collectif	47 863,20 €	55 571,41 €	59 197,24 €
70611 - Redevance performance des reseaux	1 064,95 €	147,49 €	7 131,64 €
7064 - Locations de compteurs	23 996,70 €	23 590,50 €	24 478,98 €
7068 - Autres prestations de services	2 000,00 €	860,00 €	3 476,18 €
<b>Total 70</b>	<b>74 924,85 €</b>	<b>80 169,40 €</b>	<b>94 284,04 €</b>
<b>Total 74</b>	<b>0,00 €</b>		
<b>7581 FCTVA</b>	<b>1 390,91 €</b>	<b>1 390,91 €</b>	<b>968,00 €</b>
<b>7588 AUTRES</b>	<b>54,17 €</b>	<b>0,85 €</b>	<b>2,00 €</b>
<b>Total recettes réelles</b>	<b>109 799,93 €</b>	<b>114 991,16 €</b>	<b>128 684,04 €</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou dé	33 172,63 €		16 603,93 €
<b>Total</b>	<b>142 972,56 €</b>	<b>114 991,16 €</b>	<b>145 287,97 €</b>

## ANNEXE 6

BUDGET  
ASSAINISSEMENT

Budget 2026 - INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT								
OPERATIONS	CA 2025	RAR	Dépenses nouvelles	BP2026	OPERATIONS	RECETTES		
						CA 2025	Recettes nouvelles	BP 2026
	44 910,53 €	1 372,20 €	121 551,00 €	122 923,20 €		68 673,03 €	164 901,64 €	164 901,64 €
OPERATIONS FINANCIERE S								
OPERATIONS	CA 2025	RAR	Dépenses nouvelles	BP2026	OPERATIONS	Recettes		
						CA 2025	Recettes nouvelles	BP2026
OPFI - Opérations financières	4 052,47 €	- €	4 052,47 €	4 052,47 €	OFI - Opérations financières	4 253,08 €	57 866,25 €	57 866,25 €
001 Déficit antérieur reporté					002 Excédent ant. Repor		56 647,75 €	56 647,75 €
1088 Excéd. Fonct. Capitalisé					1088 Excéd. Fonct. Capitalisé			
1641 Emprunts en unités euro					021 Virement section fonctionne			
1681 Emprunt taux0	4 052,47 €		4 052,47 €	4 052,47 €	1681 Emprunts			
1685 Rbt caution Multiple rur					FCTVA	4 253,08 €	1 218,50 €	1 218,50 €
1676 Locations ventes					2313 Constructions			
Dépenses imprévues					024 Produit de cession			
00SS Opération ordre section	33 430,00 €		33 430,00 €	33 430,00 €	00SS Opération ordre section	64 419,95 €	64 528,95 €	64 528,95 €
131					28156			
13918					28158			
TOTAL OPERATIONS FINANCIERES	37 482,47 €	- €	37 482,47 €	37 482,47 €	TOTAL OPERATIONS FINANCIERES	68 673,03 €	122 395,20 €	122 395,20 €
Budget 2026- NOUVEAUX INVESTISSEMENTS								
OPERATIONS	CA 2025	RAR	Dépenses nouvelles	BP2026	OPERATIONS	Recettes		
						CA 2025	Recettes nouvelles	BP2026
202502 Etude diagnostique du réseau d'assainissement			53 133,05 €	53 133,05 €	202502 Etude diagnostique du réseau d'assainissement		42 506,44 €	42 506,44 €
Nievre Ingenierie					AESN 80%			
202501 Branchements	1 627,80 €	1 372,20 €	15 160,16 €	16 532,36 €	202501 Branchements			
Branchements dont VDv+halle		1 372,20 €	8 860,16 €					
Branchements Casino à remb à l'eau			6 300,00 €					
202601 pompes à vérifier thierry			1 220,52 €	1 220,52 €				
202602 step			14 554,80 €	14 554,80 €				
Satellite telegestion			4 978,80 €					
Sonde à oxygène (peut être attendre le résultat du diag pour les préconisations et subventions globalesTG)			9 576,00 €					
TOTAL	1 627,80 €	1 372,20 €	84 068,53 €	85 440,73 €		- €	42 506,44 €	42 506,44 €
Budget 2026 Opérations terminées en 2025 inscrites au CA								
OPERATIONS	CA 2025	RAR	Dépenses	BP2026	OPERATIONS	Recettes		
						CA 2025 31/12/2025	Recettes nouvelles	BP2026
Poste de refoulement chemin St Alban								
202402 Canalisation MOULINS	5 800,26 €				202402 Canalisation MOULINS			
TOTAL	5 800,26 €	- €	- €	- €		- €	- €	- €

# ANNEXE 7

## BUDGET FORET

### BUDGET FORET 2026

#### DEPENSES FONCTIONNEMENT

Compte	BP2025	ca 2025	BP 2026
61521- entretien et réparation sur terrain	15 000,00 €	6 391,70 €	2 000,00 €
61524 - Bois et forêts	13 500,00 €	9 528,86 €	7 700,00 €
618 - Divers	1 000,00 €	5 295,75 €	3 104,43 €
622- rémunération d' intermédiaires		553,60 €	
6281 Concours divers	300,00 €	70,00 €	70,00 €
6282 - Frais de gardiennage (églises, fo	19 265,81 €	11 858,99 €	11 876,62 €
<b>Total 011</b>	<b>49 065,81 €</b>	<b>33 698,90 €</b>	<b>24 751,05 €</b>
6211 - Personnel	15 000,00 €	14 968,65 €	832,80 €
<b>Total 012</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>14 968,65 €</b>	<b>832,80 €</b>
65822 - Excédent des budgets annexes	11 340,00 €	11 340,00 €	
<b>Total 065</b>	<b>11 340,00 €</b>	<b>11 340,00 €</b>	<b>- €</b>
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	88,57 €	88,57 €	70,94 €
<b>Total 066</b>	<b>88,57 €</b>	<b>88,57 €</b>	<b>70,94 €</b>
<b>Total dépenses réelles de fct</b>	<b>75 494,38 €</b>	<b>60 096,12 €</b>	<b>25 654,79 €</b>
023 - Virement à la section d'investissen	5 581,96 €		1 468,06 €
<b>Total</b>	<b>81 076,34 €</b>		<b>27 122,85 €</b>

### BUDGET FORET 2026

#### RECETTES FONCTIONNEMENT

Compte	BP 2025	ca 2025	BP 2026
7022 - Coupes de bois	22 000,00 €	22 673,45 €	6 468,06 €
7035 - Locations de droits de chasse et	3 890,40 €	3 906,74 €	3 906,74 €
<b>Total 70</b>	<b>25 890,40 €</b>	<b>26 580,19 €</b>	<b>10 374,80 €</b>
<b>Total recettes reelles de fct</b>	<b>25 890,40 €</b>	<b>26 580,19 €</b>	<b>10 374,80 €</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté	55 845,94 €		16 748,05 €
<b>Total</b>	<b>81 736,34 €</b>		<b>27 122,85 €</b>

### INVESTISSEMENT 2026

OPERATIONS	DEPENSES			Operations	RECETTES	
	BP 2025	CA 2025	BP 2026		CA2025	BP2026
<b>TOTAL</b>	<b>43 315,68 €</b>	<b>7 050,02 €</b>	<b>12 649,55 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>37 733,72 €</b>	<b>7 050,02 €</b>
<b>OPERATIONS FINANCIERES</b>						
OPERATIONS	BP 2025	CA 2025	BP 2026	Operations	CA2025	BP 2026
OPFI - Opérations financières	43 315,68 €	7 050,02 €	12 649,55 €	OPFI - Opérations financières	- €	7 050,02 €
001 Déficit antérieur reporté	36 265,66 €		5 581,96 €	002 Excédent ant. Repor		
1068 Excéd. Fonct. Capitalisé				1068 Excéd. Fonct. Capitalisé		5 581,96 €
1641 Emprunts en unités euro	7 050,02 €	7 050,02 €	7 067,59 €	021 Virement section fonctionnement		1 468,06 €
212 AMENAGEMENT						
section						
28031						
Achat bois Narvau						
<b>TOTAL OPE FINANCIERES</b>	<b>43 315,68 €</b>	<b>7 050,02 €</b>	<b>12 649,55 €</b>	<b>TOTAL OPE FINANCIERE S</b>	<b>- €</b>	<b>7 050,02 €</b>
<b>Budget 2026 Investissement ECRITURES CA 2025</b>						
OPERATIONS	BP 2025	CA 2025	BP 2026	Operations	CA2025	BP 2026
202202 Reboisement parcelles scolytés				202202 Reboisement parcelles scolytés	37 733,72 €	
				Région		
<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>37 733,72 €</b>	<b>- €</b>

## ANNEXE 8

## BUDGET

## CCAS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Article	Libellé	BP 2025	CA 2025	BP 2026
618	documentation generale	105,00 €	105,00 €	105,00 €
623	fetes et ceremonies	4 000,00 €	1 942,00 €	4 000,00 €
<b>Total O11</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>4 105,00 €</b>	<b>2 047,00 €</b>	<b>4 105,00 €</b>
65133	Secours urgences	2 344,40 €	867,94 €	3 170,43 €
6574	subv de fct	1 800,00 €	1 749,02 €	1 800,00 €
<b>Total 65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>4 144,40 €</b>	<b>2 616,96 €</b>	<b>4 970,43 €</b>
	<b>Total dépenses</b>	<b>8 249,40 €</b>	<b>4 663,96 €</b>	<b>9 075,43 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Article	Libellé	BP 2025	CA 2025	BP 2026
<b>002</b>	<b>Résultat de fct</b>	<b>3 549,40 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 975,43 €</b>
7031	concessions cimetiére	400,00 €	789,99 €	800,00 €
<b>Total 70</b>		<b>400,00 €</b>	<b>789,99 €</b>	<b>800,00 €</b>
74	Subvention commune	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
752	Revenus des immeubles	1 300,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €
	<b>Total recettes</b>	<b>8 249,40 €</b>	<b>5 089,99 €</b>	<b>9 075,43 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Article	Libellé	CA 2025	RAR	Dépenses nouvelles	BP 2026
274	Prêts	552,50 €	400,00 €	2 600,00 €	3 000,00 €
27	Autres immo financières	552,50 €	400,00 €		3 000,00 €
	<b>Total dépenses</b>	<b>552,50 €</b>	<b>400,00 €</b>		<b>3 000,00 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Article	Libellé	CA 2025	RAR	Dépenses nouvelles	BP 2026
274	Prêts	552,50 €	400,00 €	2 600,00 €	3 000,00 €
27	Autres immo financières	552,50 €	400,00 €		3 000,00 €
	<b>Total recettes</b>	<b>552,50 €</b>	<b>400,00 €</b>		<b>3 000,00 €</b>